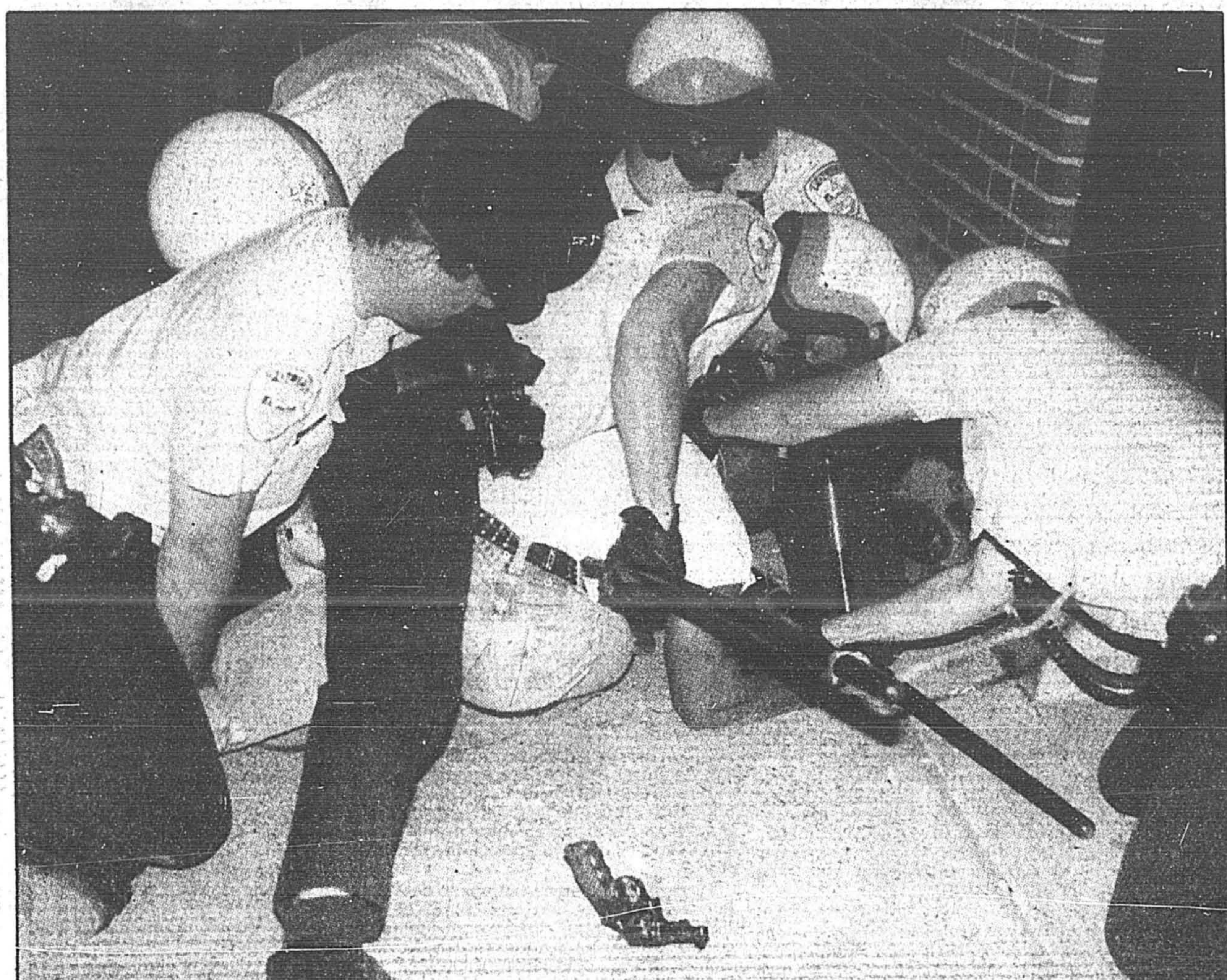


Encore la guerre des clans, dit la police



Cinq policiers ont mis leurs efforts en commun pour maîtriser un jeune Noir qui sortait du Business. Dans cette charge qualifiée de «sauvage» par les habitués de la place, un agent a perdu son arme.

PHOTO GILLES RENAUD, collaboration spéciale

...et des employés du bar accusent les policiers d'avoir tout provoqué

ÉRIC TROTTIER

Un raid policier a failli tourner à l'émeute raciale, dans la nuit de dimanche à lundi, à la sortie d'un club de nuit du boulevard Saint-Laurent, au centre-ville de Montréal.

Une cinquantaine de policiers sont intervenus pour mater une foule de 250 jeunes Noirs qui refusaient de quitter les abords du Business Bar, club «branché» situé au 3510, Saint-Laurent, coin Milton. Résultat: cinq Noirs de 19 ans ont été arrêtés. L'un d'eux sera accusé d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit d'un policier.

Du côté de la police, on signale quatre blessés légers. Les pare-brise de deux autopatrouilles ont également été fracassés.

Les versions formulées par la police et les habitués du Business Bar diffèrent presque totalement. Selon la police, les Noirs se battaient et bloquaient le boulevard Saint-Laurent. De l'avis des employés de l'établissement, les policiers ont tout provoqué.

Le sergent Alain Lacoursière, du poste 33 de la police de la CUM, affirme que «deux petites gangs de Noirs se bagarraient un peu partout sur Saint-Laurent» lorsque les premiers policiers sont arrivés sur les lieux, peu après 3h hier matin.

Le Business organise des soirées soul tous les dimanches, très populaires chez les jeunes Noirs. «Nous avons régulièrement des problèmes lors de ces soirées», poursuit le sergent, qui ajoute que des bouteilles de bière ont atteint des policiers au cours de l'échauffourée. A 3h15, plus de 50 agents provenant d'autres postes du centre-ville étaient prêts à «contrôler» la troupe hostile, munis de leur équipement anti-émeute. «Nous leur avons indiqué de quitter les lieux à deux reprises mais ils ont refusé», reprend le sergent Lacoursière.

Durant la charge policière, un agent a placé son revolver sur la tempe d'un Noir en état d'arrestation. «Nous l'avons vu dissimuler quelque chose, nous croyions qu'il s'agissait d'une arme à feu», a expliqué le sergent Lacoursière. L'individu en question

ne portait sur lui qu'un téléchasseur.

C'est à ce moment qu'un Noir aurait répliqué en direction du policier: «Toi, j'vas finir par te tuer». Il sera accusé de menaces de mort. Les quatre autres individus arrêtés, dont deux portiers du Business Bar, devront comparaître sous peu sous différents chefs d'accusation — avoir troublé la paix, entravé au travail d'un policier, voies de fait, refus de circuler.

Une dizaine d'employés et d'habitues du club de nuit ont convoqué les médias, hier après-midi, pour raconter leur version des événements. «Ça ressemblait à l'Afrique du Sud, lance Yan Daoust, employé du Business, les policiers couraient après tous les Noirs pour les fesser avec leurs matraques.»

«Je n'ai jamais rien vu d'aussi choquant et sauvage, les policiers prenaient du plaisir à frapper les Noirs», enchaîne Olivier Farley, éclairagiste au Business.

Selon lui, 250 Noirs sont effectivement sortis du bar, à cette heure, mais ils discu-

VOIR GUERRE EN A 2

Bush exige une réponse rapide d'Israël

d'après AFP JÉRUSALEM

Quelques heures après avoir expliqué à son cabinet que les États-Unis avaient noté un «changement révolutionnaire» dans la position syrienne, le premier ministre Yitzhak Shamir a lui-même estimé hier qu'il existait un «changement réel» dans la position syrienne, de nature à permettre l'ouverture de «négociations de paix avec Israël» dans les prochains mois.

«C'est un fait que la Syrie a opéré un changement. Mais il est prématuré de dire s'il s'agit d'un changement de tactique ou d'un changement de fond», a dit Shamir à la télévision. «Avec l'aide active des États-Unis, nous devons nous assurer que les Arabes ont vraiment modifié leur attitude. Si tel est le cas, comme je l'espère, des négociations de paix directes pourront commencer dans les prochains mois», a-t-il ajouté.

Entre les deux déclarations de Shamir, son propre ministre des Affaires étrangères, David Lévy, affirmait que «celui qui ne voit pas les changements de l'attitude est aveugle» et, à Washington, le général Brent Scowcroft, conseiller de sécurité nationale à la Maison-Blanche, a déclaré que le président George Bush entendait obtenir «avant le début de la semaine prochaine» la réponse israélienne à ses propositions de paix.

«La Syrie d'aujourd'hui ouvre les yeux, abandonne l'attitude négative qu'elle avait dans le passé et prend la voie de la paix. C'est en tout cas ce que nous espérons», a dit Lévy à la radio. Damas «accepte à présent le principe de négociations directes sans conditions préalables avec Israël et sans promesses de notre part», a-t-il ajouté.

L'entourage de Shamir insiste qu'«il n'y a pas d'échéance, pas d'ultimatum», et le secrétaire d'État américain James Baker a quitté hier Israël après deux jours d'entretiens en indiquant qu'il attendait une réponse «rapide» et «positive» d'Israël mais sans fixer de date.

«Je ne pense pas que nous soyons prêts à attendre indéfiniment», a cependant déclaré Scowcroft aux journalistes à bord de l'avion Air Force One qui ramenait le président Bush à Washington après sa visite de dix jours en Europe, conclue hier en Turquie.

«Je pense qu'il (M. Bush) aimerait que cela soit résolu avant son arrivée à Moscou», a ajouté Scowcroft. Le président américain quittera Washington

VOIR BUSH EN A 2



Educateur physique de formation, Yvan Dubois a été maire et directeur général du Village olympique. En marge des Jeux de Montréal, il fut président fondateur de Mission-Québec 1976 et de l'Institut des sports du Québec, en plus d'être le coordonnateur du Concours et de l'Enjeu olympiques. Il dirige aujourd'hui deux entreprises dont il fut le président-fondateur, le Camp Edphy et l'Académie Laurentienne.

«La hantise d'un acte terroriste»

7. «Les terroristes de Munich que j'ai frôlés sans le savoir, une longue discussion sur l'esprit de famille avec la reine Elizabeth II, Vassily Alexeiev qui arrache un pan de mur au Village... tout ça me revient, pêle-mêle. Ce sont des masses de sentiments et de souvenirs de toutes sortes, des bons et des moins bons, qui me restent de ces cinq années. L'expérience a été fascinante, enrichissante, et je voudrais pouvoir la revivre. D'un autre côté, je n'en aurais plus l'énergie.

«L'aventure a commencé tout d'un coup. On considérait que je m'y connaissais un peu en mouvements de foule puisque ma passion de l'éducation physique m'avait conduit à diriger les événements sportifs pendant l'Expo 67, puis à organiser les Jeux olympiques; on m'a donc demandé de faire partie de la mission d'observation des Jeux de Munich. Mon long rapport a servi à un autre. De fil en aiguille, je suis devenu le directeur général du Village des athlètes, puis son maire. Le stress était extrême et, tous les jours, les heures manquaient.

«La construction du Village, des pyramides, n'a commencé que 18 mois avant la tenue des Jeux! La famille olympique était fort inquiète. En mai 1975, je m'appretais à rencontrer les représentants de 130 Comités nationaux olympiques (CNO) pour les rassurer, leur vanter nos progrès. Quelques heures avant la réunion, ils apprenaient qu'une grève venait d'être déclenchée sur nos chantiers. Vous vous imaginez mon état d'esprit. Incidemment, on ne rendra jamais assez hommage aux ouvriers d'ici qui ont mis les bouchées doubles par la suite. Le Village a été prêt à temps; c'est la fierté qui faisait fonctionner ces gars-là.

«Le stress, c'a été aussi de vendre l'étroitesse de nos espaces aux CNO. A Munich, on avait construit 5000 logements pour le même nombre de visiteurs; nous en comptions 980! Il a fallu juxtaposer les lits, utiliser un mobilier d'une conception extraordinaire. Il a aussi fallu développer des programmes élaborés de loisirs et organiser un réseau de visites touristiques afin de garder les athlètes le plus longtemps possible en dehors de leurs chambres.

«J'ai aussi vécu toute cette période avec la conviction que nous serions victimes d'un attentat terroriste. J'en étais d'autant plus convaincu que le souvenir du drame de Munich était très vif. J'étais du groupe de Canadiens qui avaient sauté la clôture du Village des athlètes aux petites heures du matin après avoir assisté au match Canada-URSS de la Série du siècle de hockey. Nous avions raté les fedayin par quelques minutes. Par contre,

SUITE À LA PAGE B1

Ottawa lance le débat économique en blâmant entreprises et syndicats

PHILIPPE DUBUISSON du bureau de La Presse OTTAWA

Ottawa ne tarit pas d'éloges envers ses propres initiatives, mais n'hésite pas à blâmer le manque de vision des entreprises, le peu de flexibilité de la main-d'œuvre et les entraves au commerce interprovincial pour les difficultés que traverse l'économie canadienne.

C'est ce qui ressort du document de travail — dont La Presse a obtenu copie — qui doit servir de base de discussions à la vaste consultation publique sur l'économie que le gouvernement fédéral entend lancer en septembre dans le but de dégager un consensus sur la direction économique du pays.

Cette consultation, qu'Ottawa compte réaliser en collaboration avec les syndicats et les entreprises, sera étroitement liée au débat sur l'unité canadienne. Si d'une part Ottawa entend proposer une décentralisation des compétences et une réforme des institutions fédérales, il compte aussi faire la promotion d'une économie davantage intégrée.

Perte de vitesse Dans ce document de 33 pages, dont la version

anglaise est coiffée du titre Prosperity Through Competitiveness, Ottawa souligne que l'économie canadienne est en perte de vitesse, comme en témoigne la faible croissance du revenu réel des Canadiens depuis la fin des années 1970.

Selon le gouvernement fédéral, l'économie canadienne se fait damer le pion par la concurrence internationale. Il reproche aux entreprises de ne pas intégrer rapidement les nouvelles technologies de production et d'avoir investi trop peu dans la formation de la main-d'œuvre.

Ottawa demeure discret dans ses critiques envers le monde syndical, mais note que le peu de collaboration entre syndicats, entreprises et gouvernements est grandement responsable des ratés de l'économie canadienne et de son retard par rapport aux autres grands pays industrialisés du G-7.

Le gouvernement fédéral fait cependant l'éloge des politiques économiques qu'il a initiées depuis 1984, notamment la réforme de la fiscalité, l'introduction de la TPS, l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, la réforme de l'assurance-chômage et la déréglementation des diverses industries (transport, énergie, etc.)

A ceux qui réclament une diminution des taux

VOIR OTTAWA EN A 2



L'arc-en-ciel franchit la première étape

cahier Sports

Sommaire

Table listing various sections and their page numbers: Annonces classées, Immobilier, Marchandises, Emploi, Automobiles, Informations, Arts et spectacles, Informations, Cinéma-télé, Bandes dessinées, Bridge, Décès, Économie, Éditorial, Étes-vous observateur?, Feuilleton, Horoscope, La mode, Le monde, Loteries, Mots croisés, Mot mystère, SPORTS, Tour de France.

VENTE DE SIÈGES D'ÉTÉ POUR ENCORE 2 JOURS!

VANCOUVER: Départs les lundis, mardis, jeudis et vendredis LOS ANGELES: Départs les mercredis Permis du Québec les Ailes de l'Ouest Certains vols ne sont pas disponibles à ce tarif. Consultez votre agent de voyages.

SUITE DE LA UNE

BUSH

Bush exige une réponse rapide d'Israël

lundi prochain pour Moscou pour y rencontrer son homologue soviétique Mikhail Gorbatchev lors d'un Sommet.

Scowcroft a par ailleurs pour la première fois laissé entendre que l'administration américaine liait le processus de paix à la question des 10 milliards de garanties de crédit américaines que demande Israël pour l'installation de Juifs soviétiques. «Il n'y aurait pas de condition formelle, mais ce sont des questions liées», a-t-il dit.

Israël n'est pourtant pas décidé à geler le processus de colonisation des territoires occupés, en dépit de l'accord de plusieurs États arabes en faveur des propositions américaines de conférence de paix au Proche-Orient.

Évoquant hier devant ses ministres les questions de la poursuite de la colonisation des Territoires occupés et du Golan (annexé le 14 décembre 1981), Shamir a affirmé: «Nos positions sont claires comme de l'eau de roche sur ces deux questions». Il n'a cessé de répéter que la colonisation continuerait en Cisjordanie et à Gaza et qu'il ne rendrait pas le plateau du Golan à la Syrie.

En outre, quelques heures après le départ de James Baker, Ariel Sharon, ministre de l'Habitat, posait la première pierre d'une Yeshiva ou école talmudique dans l'implantation d'Efrat, près de Bethléem. Pour sa part, le président du Conseil local du Golan, Yehouda Wolman, affirmait que quatre nouvelles colonies allaient être prochainement construites sur le plateau.

Autre pierre d'achoppement: les Palestiniens des Territoires ont évoqué avec James Baker leurs divergences avec le cabinet Shamir sur la composition de la délégation palestinienne à une future conférence de paix, indiquant hier leurs responsables.

«Les Américains nous ont clairement dit que pour eux Jérusalem-Est faisait partie des territoires occupés et pour nous il n'est pas question d'exclure de notre délégation les résidents palestiniens de la ville», a affirmé Faisal Husseini. «Baker nous a déclaré que le choix de notre délégation ne dépendait que de nous», a-t-il précisé au sujet de leur rencontre de dimanche.

Mais Avi Pazner, porte-parole de Shamir, indiquait hier que la question n'était pas réglée car «ce n'est pas simple». Israël refuse toute présence d'un Palestinien de Jérusalem-Est — partie de la ville annexée par lui — ou de la Diaspora aux négociations.

«Israël attend encore des éclaircissements sur des questions qui restent en suspens, dont celle de la composition de la délégation palestinienne», avant de donner sa réponse, a dit Shamir hier à la télévision, en affirmant que les États-Unis étaient d'accord avec Israël pour que «seuls des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza participent à la négociation».

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk al-Chareh, affirmait hier, à l'issue d'un entretien avec une délégation de l'OLP à Damas, qu'il appartient aux Palestiniens de choisir leurs représentants aux négociations de paix, et que son pays accepte toute décision palestinienne à ce sujet. Auparavant, le FPLP de Georges Habache, basé à Damas, avait rejeté la formule d'une délégation commune jordano-palestinienne aux futures négociations de paix, estimant qu'une telle solution viserait à supprimer les droits nationaux palestiniens.

La France espère qu'Israël manifesterait la même ouverture que les autres pays de la région à l'égard de la proposition américaine de conférence de paix au Proche-Orient, a déclaré à Paris

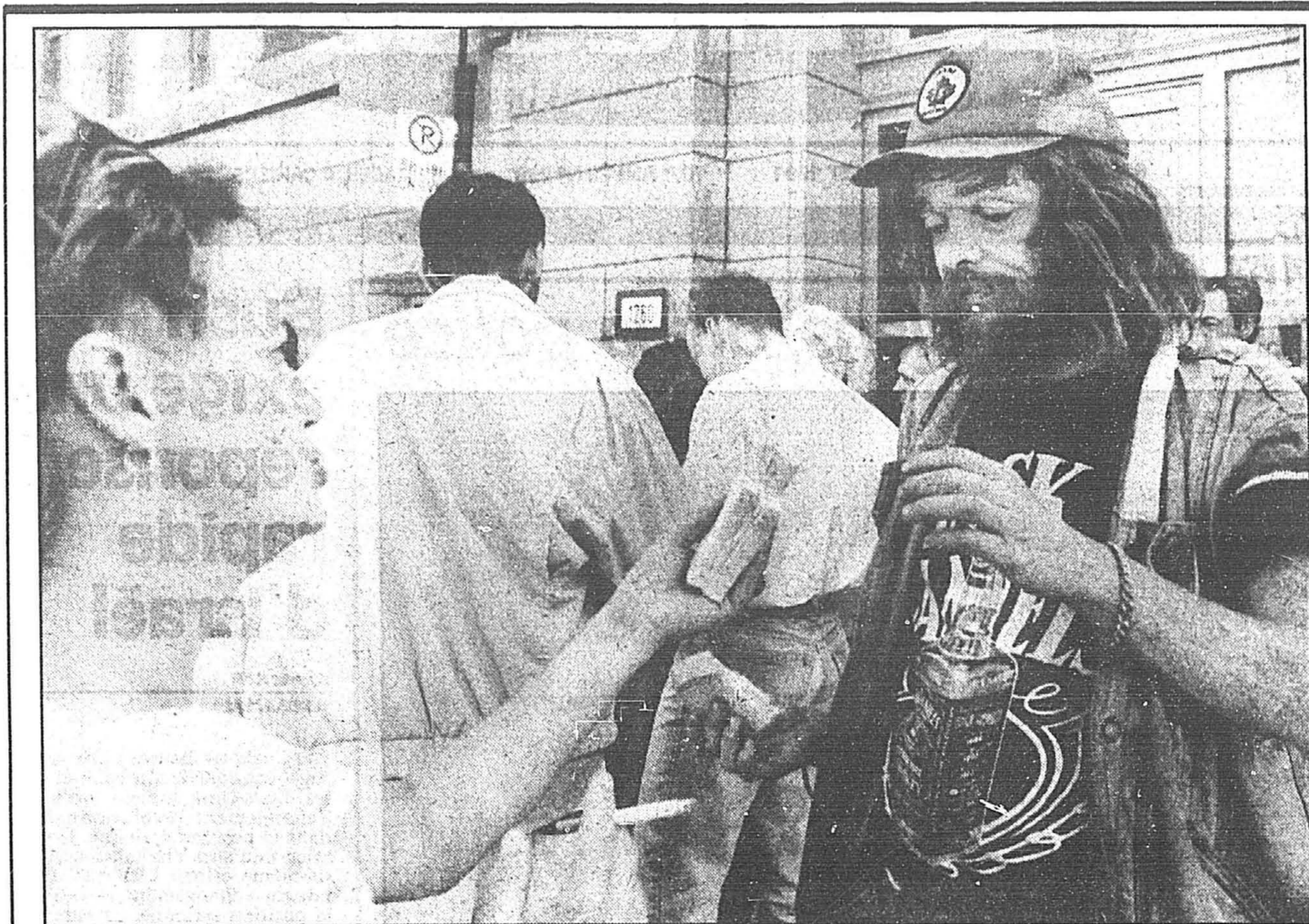


PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Deux clochards se partagent des provisions apportées par des citoyens devant les portes fermées de Dernier Recours.

Les vivres affluent aux portes de Dernier Recours fermé par un conflit de travail

PIERRE RIVARD

«La direction de Dernier Recours et le syndicat négociant sur nos vies, il était temps qu'on se prenne en main et qu'on proteste un peu.»

Tandis que le lock-out imposé à Dernier Recours se poursuit pour une cinquième journée d'affilée, les milliers de vagabonds montréalais ont depuis hier soir un comité pour les représenter. Jacques Montenbeault, 45 ans, a été nommé à 21 h 30 premier président du Conseil provisoire des itinérants de la métropole, formé de huit sans-abri.

L'ex-camionneur, qui s'est retrouvé dans la rue il y a trois mois lorsque la compagnie pour laquelle il a travaillé 17 ans a fermé boutique, a expliqué que le comité des sans-abri doit entreprendre aujourd'hui ses premières démarches afin de «tracer une ligne de conduite pour s'en sortir».

Toute la journée d'hier, des centaines de Montréalais se sont rendus au centre-ville, devant les portes closes de Dernier Recours, afin d'offrir de la nourriture, répondant ainsi à l'appel lancé sur les ondes de CKAC par l'animateur Gilles Quenneville. Ce dernier a d'ailleurs fait son émission en direct de la rue Sanguinet, hier soir, alors que des sans-abri montaient autour du centre de dernière instance les quelques tentes fournies par de généreux donateurs.

Dernier recours pourrait demeurer fermé

plusieurs mois si on en croit les informations recueillies auprès des différentes parties impliquées dans le conflit.

Selon le médiateur Normand Gauthier, la prochaine rencontre de négociation ne devrait pas avoir lieu avant après-demain au plus tôt. En cas d'échec, M. Gauthier recommandera au ministre du Travail, Norm Cherry, de recourir à l'arbitrage pour mettre un terme au conflit.

Le recours à cette procédure pourrait prendre quelques semaines de plus puisque le ministre est en vacances jusqu'au début août. Il faudra ensuite entendre les deux parties avant que soit rendue une décision.

Pendant ce temps, de nombreux clochards ont préféré coucher à la belle étoile ou dormir dans des camps de fortune plutôt que d'être refoulés vers d'autres missions d'accueil où les conditions d'admissibilité sont jugées rébarbatives.

Ainsi, à la Maison du père, l'un des principaux lieux d'accueil pour sans-abri avec ses 108 places, aucune affluence supplémentaire n'a été constatée, a indiqué la directrice, soeur Monique Picard.

Par ailleurs, la «Old Brewery Mission», comptant 225 places réparties sur trois sites différents, continue d'accepter la clientèle de Dernier Recours — évaluée à près de 300 personnes par jour — malgré que celle-ci ne reçoive plus de «billets de référence», habituellement indispensables pour accéder aux autres missions.

Selon Peter Bryson, de Dernier Recours, cela ne règle en rien le problème de sa clientèle, qui ne répond pas aux critères imposés par les autres centres d'hébergement. Ceux-ci refuseraient les toxicomanes et les ex-psychiatrisés alors que la grande majorité des vagabonds à Dernier Recours ont de graves problèmes liés à la drogue et à la santé mentale.

Pour le moment, la plupart des vagabonds rencontrés hier aux abords de Dernier Recours ont affirmé avoir dormi depuis quatre jours dans des parcs et des terrains vagues situés aux environs du refuge de la rue Sanguinet, souvent à même le sol.

Certains d'entre eux racontent avoir été arrêtés par la police ou attaqués par des passants. D'ailleurs, certains commerçants de la rue Sainte-Catherine ont réclamé l'intervention des policiers hier matin pour dégager l'entrée arrière de leur établissement, bloquée par une quarantaine de ces personnes y ayant élu domicile pour la nuit.

L'animosité était grande hier après-midi contre l'administration Doré — qui subventionne Dernier Recours — parmi les sans-abri, les employés et les citoyens venus sur place pour apporter leur aide.

«Les itinérants mangent ce que les citoyens de Montréal leur apportent», affirme de son côté un couple de citoyens de Pierrefonds, qui travaille depuis vendredi sans relâche pour trouver des provisions.

Daniel Bernard, porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

GUERRE

Encore la guerre des clans, dit la police

taient avant de rentrer à la maison, sans plus. Les employés prétendent que les policiers ont donné les premiers coups. «Si les policiers ne l'avaient pas provoqué, l'incident ne serait jamais arrivé.»

Un autre témoin, qui mangeait dans un restaurant situé presque en face du Business, dit que les

policiers ont été «corrects» avec la clientèle du Business.

Le Business Bar, ouvert depuis cinq ans, a récemment refait son image en repeignant ses murs en rouge vif. Selon la police, plusieurs incidents violents ont éclaté

dans le club depuis le début de l'été. Un jeune Noir familier de l'endroit a confirmé qu'une querelle entre Noirs a pu causer toute cette affaire. «Tout avait débuté à l'intérieur mais les bouncers les ont rapidement séparés, a raconté le client, qui préfère taire son

identité. J'ai déjà vu des bagarres au Business, mais jamais je n'ai senti de la tension comme cette nuit-là...»

Le sergent Lacoursière affirme pour sa part que des anciens habitués du défunt Thunderdome, bar connu pour ses guerres de clans, fréquentent désormais le Business. «Le Business Bar vient d'adopter le détecteur de métal pour éviter que ses clients n'entrent armés de poignard», soutient-il.

«Il n'y a pratiquement jamais eu de bataille ici», rétorque Olivier Farley, qui ajoute que le dé-

La Croix-Rouge organise une clinique de quatre jours

Presse Canadienne

■ Afin de contrer la pénurie de sang qu'elle constate presque à chaque année durant la période estivale, la Croix-Rouge a lancé, hier, une campagne de don de sang d'une durée de quatre jours au centre commercial Carrefour Laval.

L'organisme s'est fixé un objectif de 900 donneurs d'ici jeudi soir.

Seulement 5,7 p. cent de la population contribue à alimenter les réserves de sang de façon régulière, ce qui laisse un vide qui est rarement comblé lorsque les donneurs réguliers s'exilent durant les vacances.

La Croix-Rouge rappelle que le don de sang est un geste sûr et simple; l'organisme humain met moins de 24 heures à régénérer le plasma après un don de sang et de quatre à six semaines pour remplacer les globules rouges.

lecteur de métal sert à «prévenir» un éventuel incident. «En tout cas, conclut Yan Daoust, je me sens bien plus en sécurité avec les Noirs du Business qu'avec ces flics-là.»

En guise de toute réponse, le directeur du poste 33 de la police de la CUM, Serge Gascon, a indiqué hier qu'il allait mettre sur pied une enquête interne. Pour l'instant, M. Gascon ne jette pas le blâme sur ses agents. «C'est vrai, il y a eu un affrontement, mais les policiers ont quand même la responsabilité de faire respecter l'ordre.» □

OTTAWA

Ottawa lance le débat économique en blâmant entreprises et syndicats

d'intérêt et de la valeur du dollar sur les marchés de change pour relancer l'économie à court terme, Ottawa répond qu'il n'entend pas changer de politique. A long terme, la stabilité des prix est nécessaire et une dévaluation de la devise ne ferait qu'engendrer une reprise de l'inflation et une hausse des coûts de production qui seraient nuisibles à la compétitivité des entreprises.

Le document passe rapidement cependant sur la question des finances publiques. Ottawa note que les mesures initiées pour contrôler son déficit budgétaire contribueront à réduire les pressions à la hausse sur les taux d'intérêt, mais qu'il faudra un certain temps avant que l'effet se fasse pleinement sentir.

Compétences provinciales

Tout comme le Discours du trône livré en mai, Ottawa estime qu'il doit prendre l'initiative d'éliminer les obstacles au commerce, aux échanges de services et aux investissements interprovinciaux afin de transformer le pays en un marché unique et intégré.

Ottawa doit aussi s'intéresser à l'éducation et à la formation professionnelle, des secteurs de compétence provinciale comme le note le document, pour établir des standards pan-canadiens. Ce n'est pas les ressources financières qui font défaut, mais plutôt le manque de collaboration entre les divers intervenants, note le document.

Aussi, si le gouvernement fédéral ne blâme pas directement les provinces, il note qu'une bonne partie des problèmes que doit résoudre l'économie canadienne se trouvent dans leur cour.

Consultations

Les consultations qui seront annoncées par M. Wilson, président du comité du cabinet politique économique et commerce, doivent s'amorcer en septembre. Les organisations syndicales et patronales jointes par La Presse hier n'avaient pas encore analysé le document, qu'elles ont obtenu au cours des derniers jours.

Mais les premières réactions donnent à penser qu'Ottawa n'aura pas la tâche facile en tentant de s'assurer de leur collaboration. Du côté des entreprises, on note que les reproches envers le gouvernement fédéral concernent principalement sa politique monétaire, que ce dernier n'a pas l'intention de revoir.

Du côté syndical, on ne se dit pas prêt à entériner l'orientation de l'ensemble des politiques économiques d'Ottawa, notamment au chapitre de la fiscalité et du libre-échange nord-américain. Des embûches de taille à leur pleine collaboration en vue de dégager un consensus sur la direction économique à donner au pays.

Et ce, c'est sans compter les provinces, dont certaines ont qualifié d'ingérence et d'intrusion dans des champs de compétence provinciale les dernières initiatives fédérales en matière d'éducation et de formation professionnelle. □

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

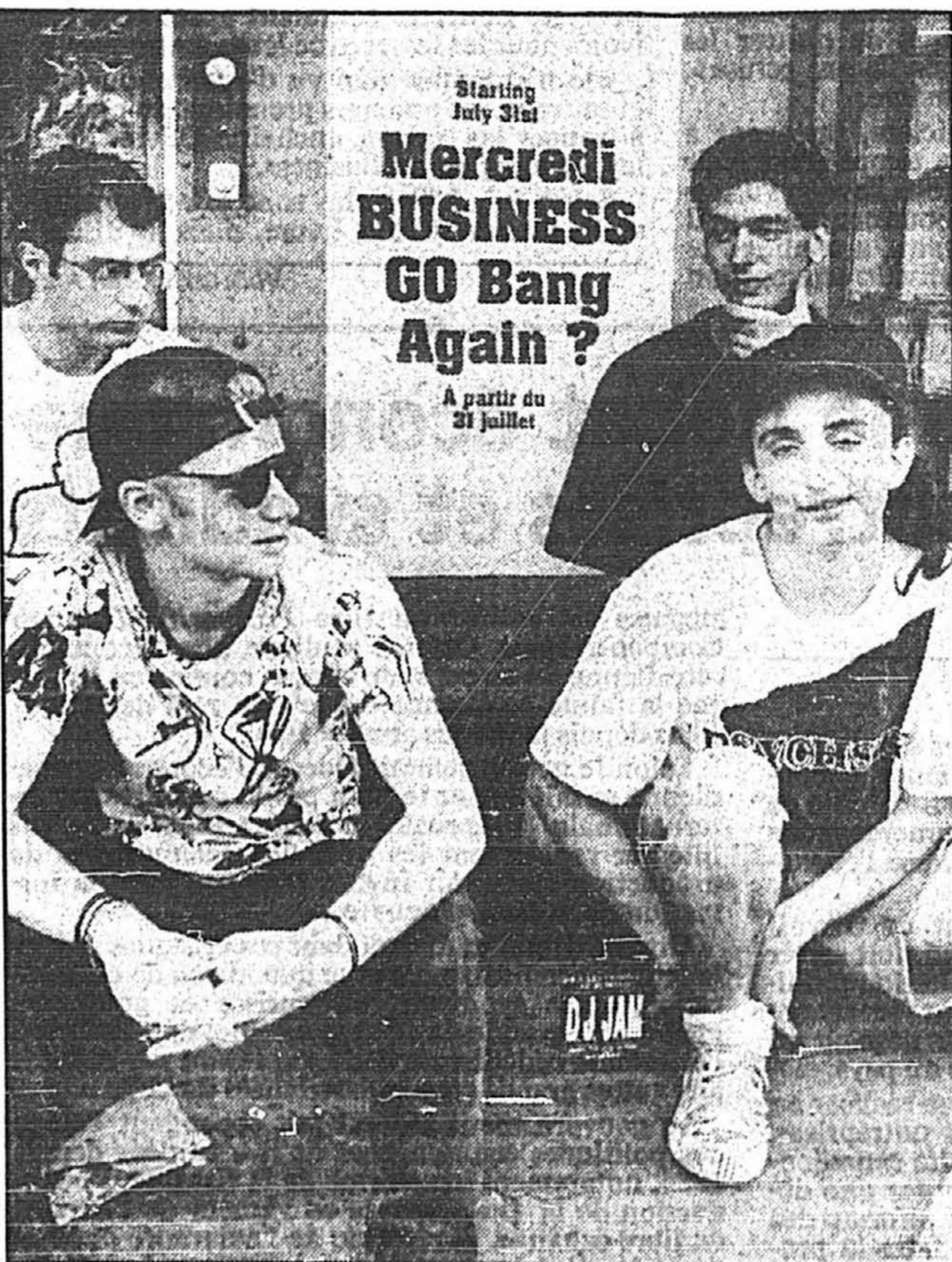
● Montréal: au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131, rue Sherbrooke Est, de 9 h à 20 h;

● Laval: à la Place centrale du Carrefour Laval, 3003, boul. Le Carrefour, de 10 h 30 à 17 h 30;

● Saint-Michel-des-Saints: à la salle municipale, 140, rue Saint-Jacques, de 15 h à 20 h 30;

● Chénéville: au centre Saint-Félix-de-Valois, rue Hôtel-de-ville, de 14 h 30 à 20 h 30;

● Saint-Angèle-de-Monnoir: au camping Domaine du rêve, 85, Côte Double, de 15 h à 20 h.



Des employés du Business Bar, Ben Prizlo, Philippe Rollin (derrière), Yan Daoust et Thomas Duperré (devant), n'ont pas hésité à raconter aux journalistes une version des faits totalement contradictoire de celle de la police.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

La Quotidienne
tirage d'hier

à trois chiffres

275

à quatre chiffres

1430

ABONNEMENT 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ 285-6892

Grandes annonces 285-6900

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections

lundi au vendredi de 9 h. à 17 h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Press 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



30-2-01

MARDI
23 JUILLET 1991

DE RETOUR
LE DIMANCHE 28 JUILLET

La Presse

LA SUPERGRILLE
DE L'ÉTÉ

100 GAGNANTS RECEVRONT CHACUN UN «DICTIONNAIRE DES PROVERBES ET DICTONS» DE LA SÉRIE «LES USUELS DU ROBERT» ET UN T-SHIRT «J'AI RÉUSSI»

Les résidents de NDG refusent d'être délogés par la violence

SUZANNE COLPRON

■ Catarina Ferrara, Monique Rheault, Krystyna Wasil, Guy Fiquet, Megan Scotland, Réal Dupont et Effe Voyatzis, Louise Mignault et Frances Godwin sont unanimes.

Ce ne sont pas une vingtaine de balles tirées à l'arme automatique, en pleine rue, qui les feront renoncer à leur quartier...

Non, ces résidents ne veulent pas déménager. Mais ils sont inquiets et souhaitent que cessent les danses du samedi soir, organisées dans les locaux de l'Association de la communauté noire de Notre-Dame-de-Grâces, au 2121, rue Old Orchard, au sud de Sherbrooke.

Depuis hier, une pétition circule de porte en porte pour demander l'appui des gens. Tous les voisins, rencontrés par *La Presse*, s'entendent pour signer la formule qui sera ultérieurement acheminée aux bureaux du maire de la ville de Montréal.

Voilà deux ans, des résidents avaient entrepris une démarche similaire. Les soirées dansantes avaient alors cessé pendant un certain temps. Mais peu à peu, les anciennes habitudes ont refait surface et les responsables de l'Association de la communauté noire de N-D-G ont recommencé à louer leurs locaux à des jeunes les fins de semaine.

Depuis le début du mois de juin, les gens qui habitent dans le coin se plaignent du bruit que font les jeunes les samedis soirs jusqu'aux petites heures du matin.

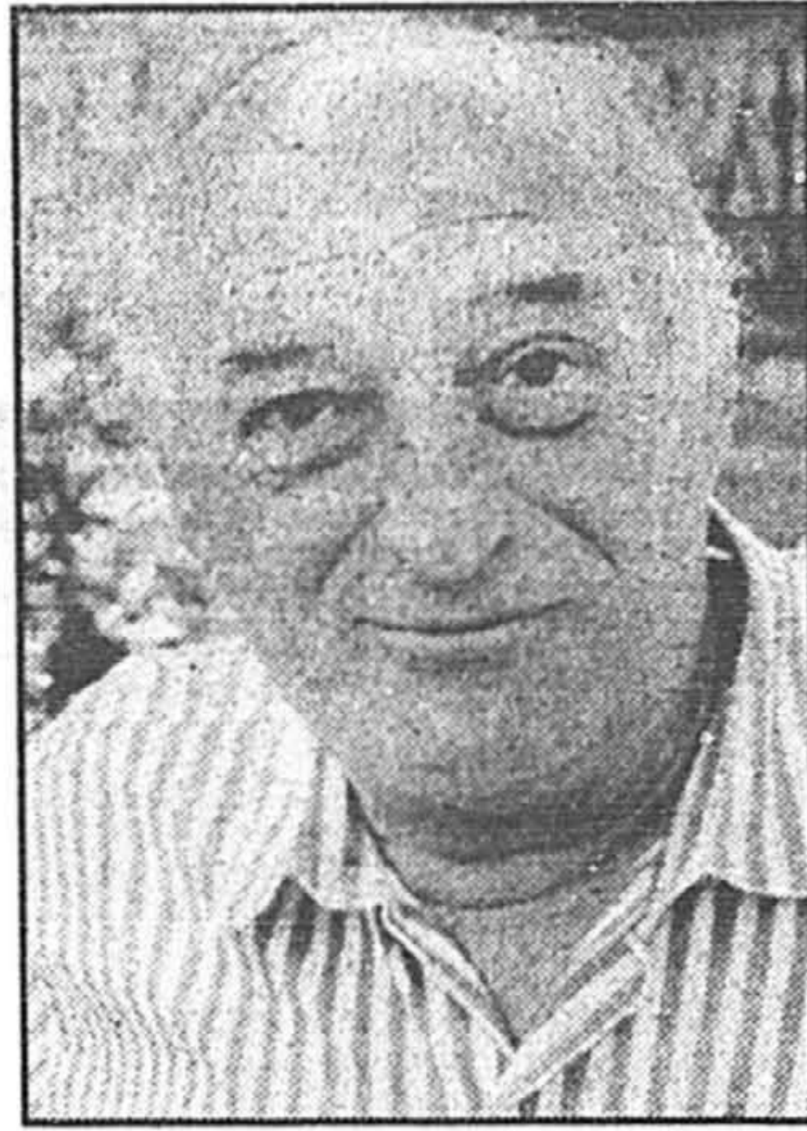
«On est habitué. Il arrive souvent qu'on entende tirer la nuit», lance Réal Dupont, propriétaire d'un duplex, rue Old Orchard, et père de deux enfants de 11 et 13 ans. Une de ses filles lui a demandé de changer de chambre, parce qu'elle en avait assez de se faire réveiller par le bruit et les coups de feu la nuit.

Louise Mignault trouve aussi que les choses ont assez duré. Voilà plusieurs samedis d'affilés que les résidents se font tirer du sommeil par des coups de feu. Selon une jeune femme, d'origine jamaïcaine, employée au Conseil de la communauté noire du Québec, les Noirs ont tendance à faire feu pour mettre fin à une soirée. C'est là une façon d'exprimer leur satisfaction, dit-elle avec sérieux.

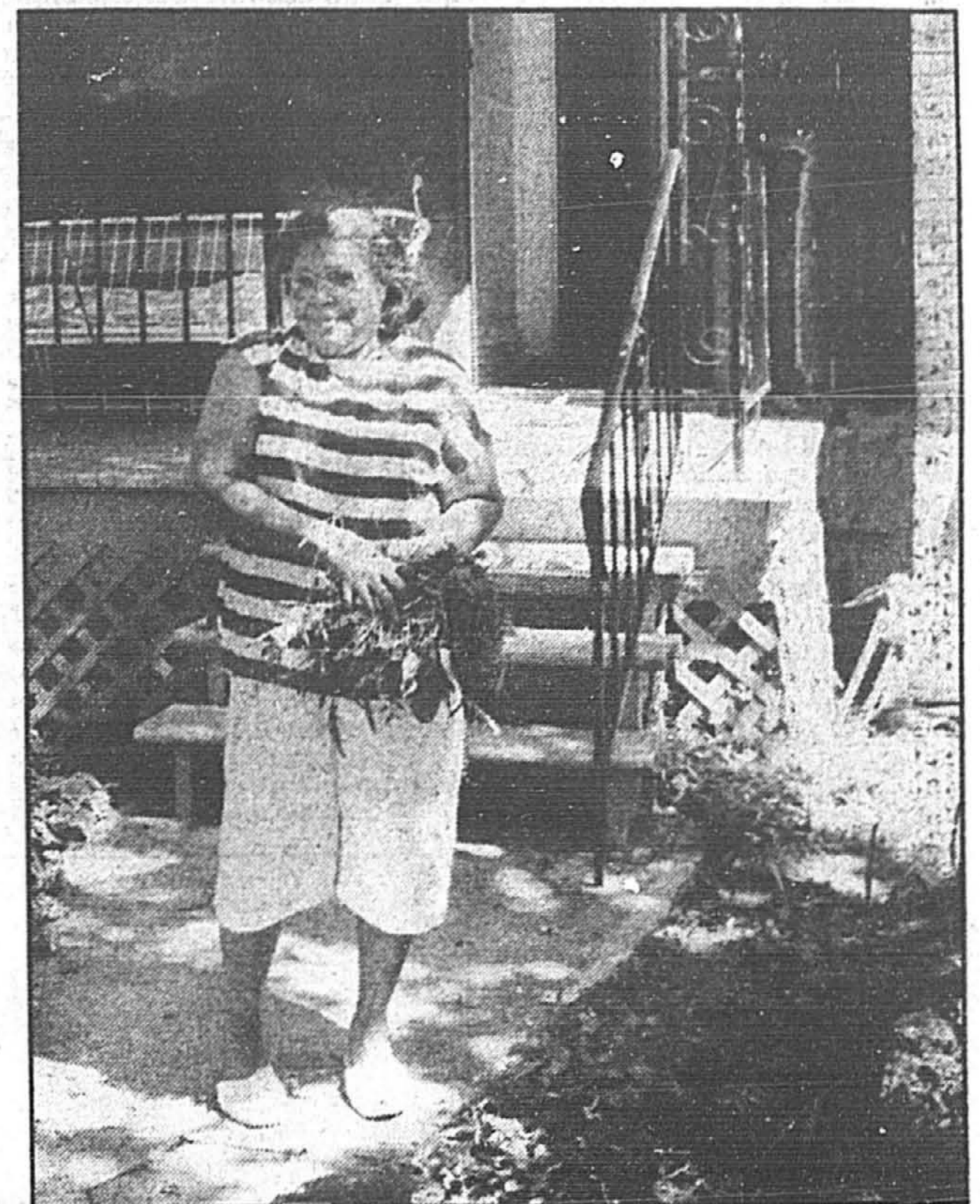
Les résidents se plaignent aussi du fait que les policiers ne se dérangent plus la nuit pour faire cesser le bruit. Hélène, une mère de famille, qui habite rue Old Orchard depuis un an, rapporte que ses voisins ont prévenu la police samedi dernier en entendant des coups de feu. Mais, les agents ne sont jamais venus. Plusieurs locataires et propriétaires ont connu des expériences semblables, si

bien qu'ils ne téléphonent plus au centre d'urgence 9-1-1.

La plupart estiment néanmoins que le Conseil de la communauté noire du Québec et l'Association de la communauté noire de N-D-G remplissent un rôle important. Les gens, dans l'ensemble, ne souhaitent pas la fermeture du centre mais plutôt l'arrêt des activités après 23 h le soir. D'autant, disent-ils, que les jeunes qui viennent faire le trouble n'habitent pas le quartier; ils viennent de l'extérieur.



PHOTOS PIERRE MCCANN, *La Presse*
Guy Fiquet, en visite chez son fils: «Chez nous, en France, c'est tous les jours comme ça. On n'y pense même plus.»



Frances Godwin (à gauche): «Je n'habite ici que depuis trois semaines. Je trouve ça inquiétant.» Pour sa part, Megan Scotland (en haut): «Des coups de feu? Non, je n'ai rien entendu samedi.»

Les dirigeants noirs assument la responsabilité des événements

SUZANNE COLPRON

■ «Oui, il y a quelque chose qui ne va pas. Il faut agir pour que ça change.»

Leith Hamilton, directeur du Conseil de la communauté noire du Québec prenait sur ses épaules, hier, toute la responsabilité des événements survenus en fin de semaine, rue Old Orchard, à Notre-Dame-de-Grâces.

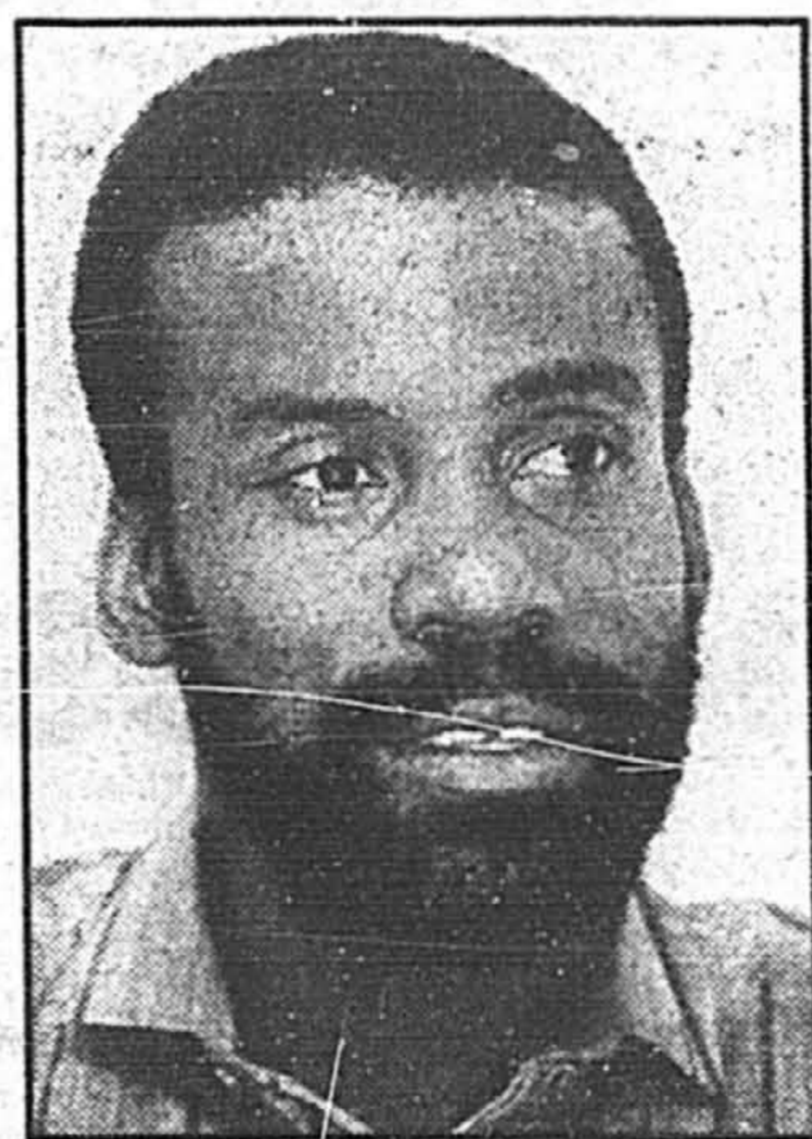
Au moins quatre personnes ont participé à la fusillade qui a fait un mort et deux blessés, dans la nuit de samedi à dimanche, à la sortie d'une danse organisée dans les locaux de l'Association de la communauté noire de N.D.G., au 2121, rue Old Orchard.

La police a récupéré une vingtaine de douilles dans la rue provenant de différentes armes y compris d'armes automatiques. L'échange de coups de feu a coûté la vie à José Pitre, une jeune femme de 20 ans, célibataire et sans enfant, abattue d'une balle par erreur.

Selon l'autopsie, pratiquée hier au laboratoire de médecine légale



Josée Pitre



Roy Gittens

de Montréal, la balle a traversé son corps d'une épaule à l'autre, en pénétrant du côté droit. Mme Pitre, qui partageait avec une copine un appartement dans le quartier Côte-des-Neiges, avait de

nombreux amis parmi les membres de la communauté noire de Montréal. Elle parlait couramment français, anglais et créole.

«Ma fille n'a jamais eu d'enfant», a indiqué sa mère, Franci-

ne Marceau, dans le but de faire taire certaines rumeurs voulant que sa fille ait un bébé de trois mois.

Samedi soir, la jeune femme, venue retrouver son copain d'origine jamaïcaine, se trouvait sur le trottoir, en face de l'immeuble de l'Association de la communauté noire de N-D-G, en compagnie d'une centaine d'autres personnes, lorsque la fusillade a éclaté, vers 3 h 30 du matin. Environ 75 des 225 jeunes qui s'étaient rendus à la danse ce soir-là se trouvaient toujours à l'intérieur. Les autres avaient déjà quitté ou s'apprêtaient à le faire.

Mme Pitre et les autres victimes ont été atteints par des balles perdues. La police croit que la fusillade opposait des membres appartenant à des bandes rivales de Jamaïcains qui se livrent au trafic de la drogue.

L'Association de la communauté noire de N-D-G loue régulièrement sa salle à des gens qui organisent des danses et des fêtes les fins de semaine. Cette pratique qui a repris de plus belle en juin avait cessé il y a deux ans, à la sui-

te d'événements similaires au cours desquels on pouvait entendre des coups de feu.

Mais, de l'avis du directeur du Conseil de la communauté noire du Québec, dont les locaux se trouvent au-dessus de ceux de l'Association de la communauté noire de N-D-G, au 2121, rue Old Orchard, ce n'est pas demain la veille qu'on permettra de nouveau la tenue de telles soirées.

Leith Hamilton compte d'ailleurs réunir les gens du quartier cette semaine, au plus tard jeudi, pour les informer des activités offertes au centre communautaire, et les rassurer au sujet des futures danses.

Selon Roy Gittens, directeur des programmes destinés aux jeunes, à l'Association de la communauté noire de N-D-G, toutes les personnes présentes à la danse avaient dû se soumettre au détecteur de métal. «Les gens qui ont des armes à feu ne sont pas autorisés à entrer», a-t-il déclaré. Le prix de la location de la salle, qui ne comprend pas un permis d'alcool, est d'environ 30\$ par soir.

Les cochers se défendent d'être trop exigeants pour leurs chevaux durant la canicule

JOSÉE LAPOINTE

■ Les chevaux, comme les êtres humains, souffrent de la canicule. De sorte que le sort des bêtes qui tirent les calèches bondées de touristes dans les rues de Montréal préoccupe bien des gens depuis que la chaleur et l'humidité se sont abattues sur la métropole.

Les plaintes ont afflué depuis le début de l'été à la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA). «C'est normal, s'exclame Marcel Duquette, surintendant à la SPCA. Les gens ne nous appellent pas nécessairement parce qu'ils voient un cheval malade ou blessé. Ils appellent surtout parce qu'ils trouvent épouvantable qu'on fasse travailler des bêtes à cette chaleur.»

André Dallaire, professeur à l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, explique qu'il y a très peu de signes apparents quand un cheval souffre de la chaleur. «Mais c'est évident qu'en plein centre-ville, à l'heure du dîner, c'est difficile à supporter et ça peut créer des problèmes, constate-t-il. Pour éviter ça, il faudrait réaménager les horaires de travail.»

Des inspecteurs de la ville de Montréal sont allés vérifier si les cochers exigent de leurs chevaux des efforts exagérés. «Sur 65 calèches, il n'y en avait que quatre ou cinq dans les rues vendredi après-midi», explique Yvon Lavallée, du service de l'habitation et du développement urbain de Montréal. Et les chevaux qui étaient là n'avaient pas l'air malade.»

Les cochers, eux, s'insurgent: «On n'est pas des bourreaux!» À part quelques exceptions, la plupart sont restés tranquilles en fin de semaine. «Moi, je suis sorti juste samedi soir, explique un jeune cocher, Pierre Martel. Cette chaleur-là est difficilement supportable même pour nous!»

«Ce ne sont que les chevaux jeunes et en bonne santé qu'on a fait sortir», souligne Micheline Pelletier. «Pourquoi on ferait exprès pour brûler ce qui est



Pierre Martel donne à boire à son cheval. «Cette chaleur est difficilement supportable même pour nous», dit-il.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

notre gagne-pain?», interrogeant à lui Tommy Lussier. Il précise qu'un cheval surmené peut avoir besoin de quelques journées de repos avant d'être à nouveau fonctionnel. À son avis, il est évident qu'on doit le faire se reposer aux deux heures quand la température est trop élevée.

La SPCA, cependant, estime que la ville de Montréal ne dispose pas des infrastructures nécessaires pour permettre plus longtemps les tours de calèches. Marcel Duquette dénonce aussi le manque de réglementation protégeant la santé des chevaux. «À New York, il y a des abris et de

l'eau en permanence aux postes d'attentes», fait-il valoir.

Les cochers demandent aussi à la ville de s'impliquer. «Pour faire boire nos chevaux, on est obligés de demander la permission à des commerçants et transporter des seaux d'eau», raconte Tommy Lussier.

Yvon Lavallée est conscient que tout le monde attend beaucoup de l'administration municipale: «Le dossier est à l'étude présentement.» Deux projets sont envisagés pour protéger la santé des chevaux: d'une part, obliger les conducteurs de calèche à fournir une attestation de l'état de santé de leur cheval

une fois par année. Aussi, un contrôle plus strict du nombre d'heures d'utilisation de l'animal, pour faire en sorte qu'on change de cheval une fois pendant la journée.

Pour la chaleur, cependant, rien n'est directement prévu. «On a déjà suggéré une limite de 32 degrés Celsius, mais le comité exécutif de la ville ne se considérait pas prêt à prendre une décision à ce sujet», explique M. Lavallée. La SPCA demande, de son côté, une limite de 28 degrés. Mais les cochers estiment que dans cette situation, c'est toujours le gros bon sens qui l'emporte.

Deux hommes assassinés dans des circonstances mystérieuses

ÉRIC TROTTIER

■ Deux hommes ont trouvé une mort atroce dans un logement d'un immeuble du boulevard Saint-Joseph, tôt hier matin, après qu'un individu les eut étranglés à l'aide de sacs de plastique.

Vers trois heures du matin, Jean-Pierre Masse, 35 ans, propriétaire de l'immeuble situé au 3915 Est, boulevard Saint-Joseph, reçoit un coup de fil du locataire de l'appartement no 5, un dénommé Paulot.

Un voleur vient de s'introduire dans la bâtisse, affirme-t-il. Le propriétaire s'y rend illico pour vérifier ce qui se passe.

Plusieurs minutes plus tard, le locataire se rend au domicile de M. Masse. Il engage la conversation avec la femme de ce dernier pour finalement lui apprendre que M. Masse est pris en otage.

La dame, sans nouvelles de son mari depuis une bonne heure, finit par mettre l'homme à la porte et appelle la police. Après avoir vérifié auprès d'elle, les agents du poste 52 de la police de la CUM se présentent à l'appartement 5 du 3915 boulevard Saint-Joseph.

Ils y découvrent deux cadavres, celui d'un homme de 24 ans, appelé Mike par les voisins, trafiquant de drogue reconnu par la police, et celui d'un homme dans la trentaine.

Les deux individus avaient les mains attachées et avaient un sac de plastique attaché sur la tête. Mort par strangulation, ont conclu les policiers, de prime abord.

La police n'a pas voulu confirmer l'identité du deuxième cadavre mais Jean-Pierre Masse ne serait jamais retourné chez lui, selon nos informations. Une autopsie devrait révéler aujourd'hui qui est cette mystérieuse victime.

Les deux hommes auraient été assassinés au cours de la nuit d'hier, mais à des intervalles différents. Ils ne se connaissaient apparemment pas.

Les enquêteurs se perdaient hier soir en conjectures, n'ayant pu interroger le locataire du logement no 5, Paulot, concierge de la bâtisse depuis quelques semaines.

L'enquête a été confiée au sergent-détective Paul Therrien, de la section des homicides de la police de la CUM, sous la direction du lieutenant-détective Claude Lachapelle.

Victime de meurtre dont l'identité est inconnue

■ La police ignore à peu près tout de la 37ième victime de meurtre dont le corps a été découvert vers 2 h hier, dans un secteur boisé, aux limites des villes de Westmount et de Saint-Henri.

L'homme dans la vingtaine, dépourvu de toutes pièces d'identité, gisait près d'un stationnement, aménagé près d'une voie ferrée et conduisant à une piste cyclable, en face du 6450 ouest, rue Notre-Dame. Il a été atteint de plusieurs projectiles d'armes à feu et transporté à l'hôpital Reine Elizabeth où son décès a été constaté.

Des gens qui circulaient en voiture sur la route 220, non loin de là, ont entendu des coups de feu. Ils ont également cru apercevoir une camionnette et une voiture. Sans leur appel, les policiers n'auraient probablement pas découvert le corps de la victime avant longtemps.

De fait, l'homme a été abattu et abandonné dans un bois difficilement accessible à pied et en vélo. Les enquêteurs croient qu'il s'agit d'un règlement de comptes. Ils attendent les résultats de l'autopsie et la prise des empreintes digitales pour poursuivre leur enquête.

Les Cris pourraient paralyser l'étude d'impact de Grande-Baleine

BRUNO BISSON

Le chef de la communauté cri de Waskaganish, M. Billy Diamond, a usé d'un droit de vote prépondérant au sein du comité d'évaluation environnementale de la baie James (COMEV), pour faire adopter une résolution paralysant l'étude d'impact des barrages du complexe Grande-Baleine.

Par cette résolution, le COMEV a indiqué au ministre québécois de l'Environnement, M. Pierre Paradis, qu'il n'émettra aucune recommandation quant aux études liées au projet de 12 milliards de dollars, tant et aussi longtemps que l'impact des centrales et barrages ne sera pas étudié en même temps que celui des routes et aéroports devant y mener.

En vertu du régime environnemental prévu par la Convention de la baie James, cette résolution, adoptée le 10 juillet, pourrait empêcher le ministre de l'Environnement d'émettre des directives à Hydro-Québec pour la préparation de son étude d'impact sur les barrages du complexe Grande-Baleine.

De plus, cette nouvelle partie de bras de fer entre les Cris et le

gouvernement du Québec pourrait durer un bon moment puisque les autochtones bénéficieront jusqu'au 31 mars 1992 d'un droit de vote prépondérant au sein du COMEV.

Le COMEV est un des nombreux comités consultatifs créés par la Convention de la baie James et du Nord-Est québécois pour veiller à l'aménagement du territoire nordique.

Son mandat consiste à examiner les projets soumis et à faire des recommandations à l'administrateur de la Convention (dans ce cas-ci, le sous-ministre de l'Environnement, M. André Trudeau) quant à la nature et à la portée des études nécessaires pour évaluer l'impact environnemental.

En tenant compte de ces recommandations, l'administrateur émet alors des lignes directrices au promoteur du projet (dans ce cas-ci Hydro-Québec) pour la préparation d'un rapport dit «d'avant-projet». C'est à partir de ce rapport, qui sera lui-même scruté par au moins deux autres

comités, que le ministre décidera s'il doit émettre ou non les permis nécessaires à l'aménagement du projet.

Le COMEV est un comité tripartite. Les gouvernements fédéral et provincial y disposent chacun de deux sièges, de même que les Cris, et la présidence du comité est assurée tour à tour, pour une période d'un an, par chacune des parties représentées.

Les deux représentants fédéraux au comité se sont abstenus de voter sur la résolution du 10 juillet parce qu'ils estiment que Grande-Baleine est un projet de compétence provinciale exclusive.

Pour leur part, les représentants du Québec s'y sont opposés, annulant ainsi l'appui des Cris. Mais comme la présidence du COMEV est assurée par les autochtones, en 1991-92, le chef Billy Diamond a pu faire prévaloir leur choix en usant d'un droit de vote prépondérant commun à tout président d'assemblée.

Ainsi, en refusant de soumettre quelque recommandation que ce

soit au ministère de l'Environnement, le COMEV paralyse tout le processus d'étude des impacts appréhendés des barrages de Grande-Baleine.

Même si cette nouvelle obstruction des Cris a fait la une d'un quotidien de la métropole, hier, le ministère de l'Environnement n'a émis aucun commentaire. Une porte-parole, Mme Danielle Paré, a simplement précisé à La Presse que le ministre Paradis avait demandé par écrit au COMEV, le 5 juillet, de lui remettre ses recommandations dans les 30 jours suivants.

«Nous n'avons pas reçu copie de la résolution, a affirmé Mme Paré, et nous sommes confiants de recevoir une réponse favorable dans les délais prescrits.»

Une étude d'impact des infrastructures de transport (routes et aéroports) qui donneront accès aux chantiers a déjà été publiée par Hydro-Québec en décembre dernier. Les Cris avaient toutefois refusé de participer aux comités chargés d'étudier les rapports d'Hydro-Québec parce qu'ils con-

testent la validité d'un examen distinct des infrastructures et du complexe lui-même.

Les Cris exigent qu'une seule étude globale soit menée par les deux gouvernements concernés

pour étudier à la fois les impacts des routes, des aéroports, des barrages et des trois centrales qui devraient générer, à partir de 1998, plus de 3000 mégawatts d'électricité.



loto-québec



RÉSULTATS

loto-québec

Tirage du
91-07-22Vous pouvez
miser jusqu'à
21 h les soirs
de tiragesProchain tirage:
91-07-24

7	10	16	17	20
24	31	32	35	36
39	40	41	43	46
47	48	49	55	67

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

180 piqûres à la minute

Presse Canadienne
WINNIPEG

«Après la Louisiane, le sud du Manitoba est l'endroit en Amérique du Nord où les moustiques causent les plus graves problèmes», lance Reinhart Brust, entomologiste à l'Université du Manitoba.

Même la ville de Winnipeg n'est pas épargnée, précise-t-il. Ainsi, chaque résident de la capitale manitobaine s'expose à 180 piqûres de moustique par minute, alors que, dans certaines régions rurales du sud de la province, ces bestioles avides de sang pourraient frapper jusqu'à des milliers de fois par minute, si l'on en croit certaines estimations.

«Leur désir de sang est plus grand que leur peur de la mort», signale M. Brust. Seulement les femelles piquent, explique le spécialiste, et le sang qu'elles dérobent à leurs innocentes victimes, souvent à leur insu, sert à nourrir leurs oeufs, qu'elles pondent par groupe de deux cents.

Les sols argileux, qui absorbent difficilement l'eau de pluie, sont largement responsables de l'invasion annuelle des moustiques dans le sud du Manitoba, soutient M. Brust. Les petites flaques d'eau qui s'accumulent deviennent rapidement des maternités de choix.

Les oeufs peuvent survivre jusqu'à cinq ans dans l'attente de la pluie qui leur permettra enfin d'éclore, ajoute l'entomologiste manitobain Richard Westwood. L'éclosion des oeufs prendra au plus une heure.

«Après une pluie, vous vous retrouvez donc avec des nuages de moustiques, les oeufs des années passées éclosant soudainement tous en même temps», note-t-il.

À Winnipeg, la bataille annuelle contre les moustiques a officiellement commencé en 1927. On utilisait alors le DDT, un pesticide aujourd'hui banni, pour exterminer cette peste ailée, qui n'en a pas moins cessé de proliférer. Cette année, la ville engloutira encore environ 700 000 \$ dans un programme d'épandage de larvicides et d'insecticides sur son territoire.

Collision maritime dans le Pacifique

Agence France-Presse
PORT ANGELES

Un bateau-usine japonais, qui transportait 85 personnes, a coulé hier à la suite d'une collision avec un cargo chinois au nord-ouest des côtes de l'État de Washington (nord-ouest des États-Unis), ont annoncé les garde-côtes.

Selon les premières informations des garde-côtes, 40 personnes qui se trouvaient sur le bateau-usine, le Tenyo Maru, ont été repérées dans la mer.

Le cargo chinois, le Tu-Hi, n'a pas subi de dommages.

La collision s'est produite à 9 h locales à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de l'île de Tatoosh, à la pointe ouest de l'État de Washington. Trois hélicoptères et un avion des garde-côtes se sont immédiatement rendus sur place.

Avec l'alcool, il y a parfois...un hic.

La Maison Jean Lapointe peut vous aider. Appelez.
(514) 288-2611

Les filous de la finance sont derrière les barreaux.

Les «yuppies», il n'en est plus question.

Le prix de la berline allemande tout équipée est abordable.



C'est ça, les années 90.

Plus ça change, moins c'est la même chose. Récemment encore, une berline allemande tout équipée coûtait les yeux de la tête.

Grâce à Volkswagen, ce n'est plus vrai. Témoin la Passat, qui, pour un prix sympathique, offre tout : de l'espace en masse; un tableau de bord bien pensé, avec tout à portée du doigt;

de la place pour cinq adultes, et des sièges réglables à volonté; et la climatisation. Tout cela en équipement de série.

Et ce ne sont là que certaines des qualités de la Passat à l'arrêt. Sur route, elle se conduit avec la célérité et l'aplomb que vous attendez d'une Volkswagen.

Mais assez chanté ses louanges. Venez vite l'essayer chez un concessionnaire Volkswagen, vous ne tarirez pas d'éloges à son sujet.



Passat
18 995 \$*

*Prix de détail suggéré par le constructeur pour le modèle berline à boîte manuelle 5 rapports. T.P.S., options, frais de transport et d'inspection avant livraison en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre.

RÉDUCTIONS FINALES

QUINCAILLERIE PASCAL

(J. PASCAL INC.)



EST EN

FAILLITE

IL NE RESTE QUE 4 JOURS

TOUT L'INVENTAIRE EST MAINTENANT RÉDUIT DE

80%

FERMETURE DÉFINITIVE

LE SAMEDI 27 JUILLET À 17 H

2 DERNIERS MAGASINS
GREENFIELD PARK - 473, BOUL. TASCHEREAU
PLACE VERSAILLES - 7275, SHERBROOKE EST

HEURES D'OUVERTURE: Lun. au mer., 9h à 18h, jeu. et ven., 9h à 21h, sam., 9h à 17h

ÉQUIPEMENT DE MAGASIN À VENDRE

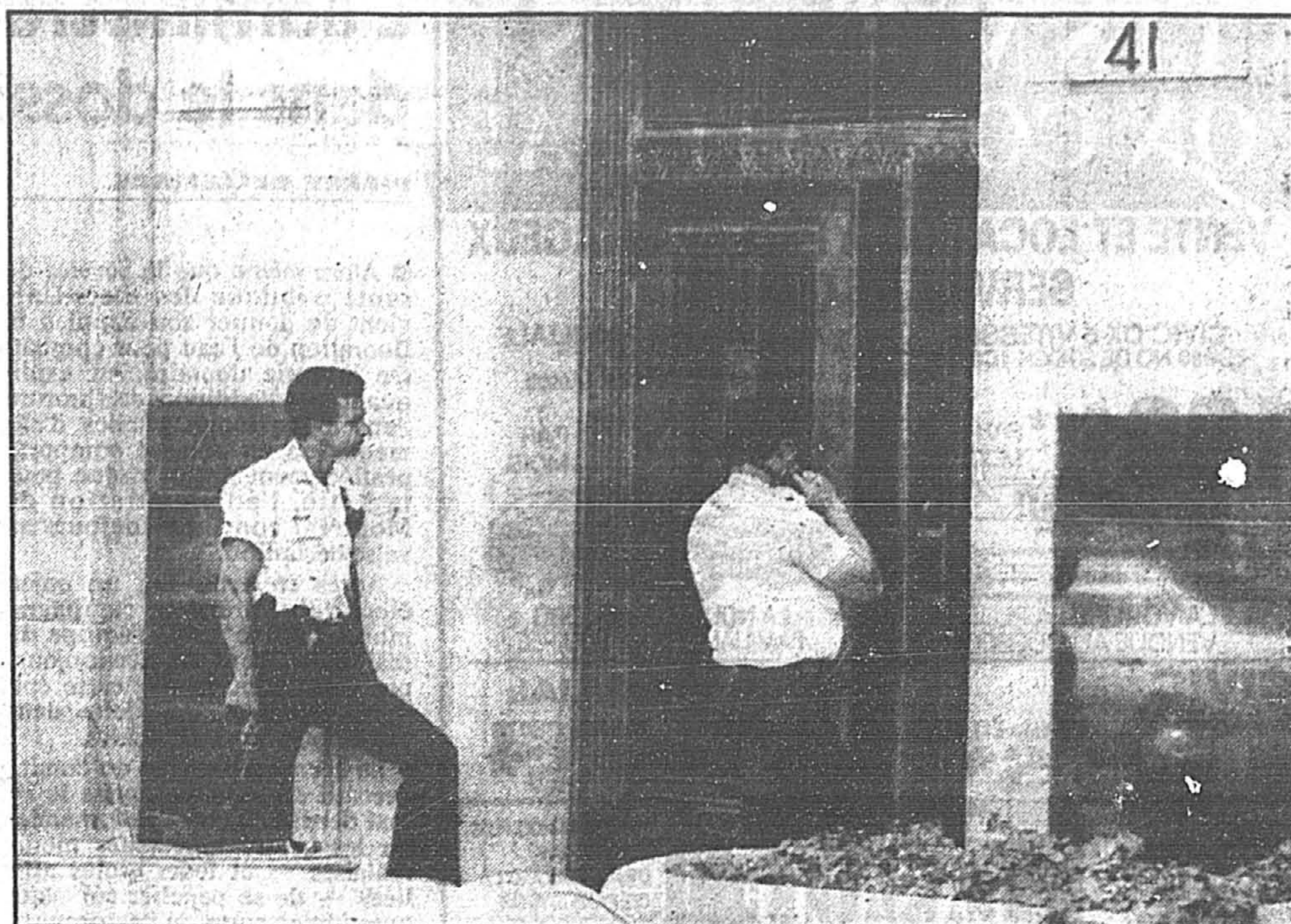
TABLETTES D'ÎLOTS, CASIERS, COMPTOIRS, PRÉSENTOIRS, CHARIOTS
 ÉLÉVATEURS, ÉQUIPEMENTS D'ENTRÉE, CAISSES ENREGISTREUSES, ETC.
 POUR INFORMATIONS, COMPOSEZ LE: (514) 426-9932 - (514) 426-9928



Coopers & Lybrand
 Limitée



LA VENTE SERA MENÉE PAR
 COOPERS & LYBRAND LIMITÉE, SYNDIC



Les policiers surveillent les sorties des bureaux de huissiers, rue Saint-Jacques, où une tentative de vol a échoué. PHOTO JEAN ALLEN, La Presse

Horreur! Il voulait dépouiller les huissiers

GISELLE COGUEN

■ Une tentative de vol qualifié a échoué hier après-midi au bureau des huissiers Villeneuve, Miller, Lortie, Golden, Guralnick et associés, situé 33, rue Saint-Jacques. Quinze minutes plus tard, ce qui semble être le même malfaiteur a cependant été plus chanceux au 61, boulevard René Lévesque, réussissant à soulever une succursale de la Banque de Montréal d'un montant indéterminé.

Dans les deux cas, le suspect est un homme de race blanche d'environ 27 ans, mesurant 5'8" et pesant 150 lbs. Il s'exprimait en français, portait une veste verte et

une casquette noire. Ses cheveux sont poivre et sel, mais on n'écarte pas qu'il puisse s'agir d'une perruque.

L'homme a commencé sa tournée à 15 h 10 en faisant irruption au troisième étage de l'immeuble de la rue Saint-Jacques, là où se trouvent les caisses de la firme de huissiers. Il a à peine eu le temps de simuler une arme qu'un employé a activé le système d'alarme.

Lorsque le malfaiteur s'est rendu compte que la police se rendait à l'immeuble, il a fui le bureau. Comme personne ne l'avait vu sortir de l'édifice, les agents arrivés en trombe ont cru qu'il y était encore caché.

D'où un jeu de chat et de souris qui a duré près de 45 minutes. Une demi-douzaine de policiers sont demeurés à l'extérieur de l'immeuble afin de surveiller les deux sorties pendant que d'autres ratissaient l'intérieur.

La police était d'avis, hier soir, que c'est pendant ce temps que l'individu en a profité pour se rendre à la Banque de Montréal, à trois coins de rues de là, pour ensuite s'enfuir avec son butin. Aucun coup de feu n'a été tiré ni dans un cas ni dans l'autre.

Selon des témoins, le malfaiteur s'était présenté sur les lieux des incidents moins d'une heure avant les crimes pour, vraisemblablement, vérifier les systèmes de sécurité en place.

Un ex-négociateur mohawk reconnu par Ottawa est accusé de trafic de cigarettes

BRUNO BISSON

■ Un des représentants de la défunte Coalition mohawk de Kanesatake reconnue par le gouvernement fédéral comme porte-parole de cette communauté avant les élections d'un nouveau conseil de bande, devra comparaître en Cour, le 23 septembre, après avoir été pris en possession de plus de 200 cartouches de cigarettes non taxées.

Ivan Nicholas, 47 ans, devra aussi répondre à une accusation de conduite avec facultés affaiblies après avoir été arrêté par la Sûreté du Québec, samedi, pour une vérification de routine, à Oka.

C'est en effectuant une vérification mécanique routinière sur la Pontiac 1966 de Nicholas que des patrouilleurs de la SQ auraient découvert 214 cartouches de cigarettes non taxées dans le coffre arrière.

La Gendarmerie royale du Canada a pris cette cause en main, et mène toujours son enquête relativement à cette saisie.

Nicholas n'en est pas à ses premiers ennuis avec la justice; en septembre 1989, Nicholas, son frère Hugh et leur soeur, Mary Cree, étaient arrêtés par la SQ

pour avoir présumé exploité une salle de bingo illégale (dont la construction fut financée en partie par une subvention de 4000 \$ du gouvernement provincial).

Environ 200 000 \$ d'équipements de jeu avait alors été saisis par la SQ lors d'un raid éclair effectué le 29 septembre 1989. Le «bingo hall» de Kanesatake a été fermé depuis. Le procès des sept accusés dans cette affaire de bingo doit avoir lieu, cette automne, à Saint-Jérôme.

À peine un an après la mise en accusation d'Ivan Nicholas, ce dernier fut tout de même reconnu par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, en novembre 1990, soit quelques mois après la crise d'Oka, comme un des six porte-parole de la Coalition mohawk de Kanesatake.

Cette coalition, faut-il le rappeler, fut dissoute après les élections d'un nouveau conseil de bande, le 27 juin dernier. Le président de la Coalition, M. Jerry Peltier, a été élu grand chef du conseil. Pour leur part, Ivan et Hugh Nicholas ont échoué dans leur tentative d'obtenir un des huit postes de chef au conseil.

Par ailleurs, un autre Mohawk arrêté au cours du week-end en possession de cigarettes non

taxées, Dennis Mitchell Lafrance, 37 ans, devra aussi comparaître prochainement au Palais de justice de Montréal pour répondre à des accusations de violation de la Loi sur les douanes et accises.

Au moment de son arrestation pour un présumé délit de fuite, vendredi, près de la réserve de Kahnawake, Lafrance aurait eu à bord de sa voiture 250 cartouches de cigarettes non taxées.

Dennis Mitchell Lafrance n'aurait pas dû se trouver au Québec. Accusé de port d'un déguisement dans le but de commettre un acte criminel, au cours de la crise d'Oka, il bénéficiait alors d'une libération sous cautionnement en attendant son procès, prévu pour le 8 novembre prochain.

Au nombre des conditions de cette libération, Lafrance, qui réside dans l'État de New York, ne devait mettre les pieds en territoire québécois que pour se présenter devant la Cour ou pour rencontrer son avocat.

Un substitut du procureur général du Québec chargé des procès des Mohawks d'Oka au Palais de justice de Saint-Jérôme, Me François Brière, a expliqué, hier, que si des accusations sont portées contre Lafrance, ce dernier pourrait perdre les bénéfices de sa libération sous cautionnement.

Poursuivi pour dettes de jeu, il tente de s'en tirer en invoquant un vieil article de loi

YVES BOISVERT

■ L'homme d'affaires Jean-Paul Ravary, poursuivi par deux casinos américains pour un total de 121 000 \$, tente de s'en tirer en invoquant un vieil article du Code civil qui interdit les poursuites basées sur des dettes de jeu.

Le sexagénaire, ancien propriétaire de Ravary Construction (le Colosse), est poursuivi depuis une semaine par le casino Caesar's Palace, de Las Vegas, pour un montant de 70 000 \$ canadiens. Par ailleurs, le procès que lui fait le casino The Sands, d'Atlantic City, pour 51 000 \$, doit avoir lieu cet automne.

Dans les deux cas, les casinos prétendent que M. Ravary, un excellent client, avait réussi à obtenir du crédit en faisant de simples chèques. Le hic, c'est que M. Ravary faisait stopper le paiement une fois revendus des vapeurs de jeu et de l'alcool (car M. Ravary se défend aussi en invoquant un problème d'alcool qui l'a rendu incapable de «comprendre la portée de ses actes»).

Les deux casinos ont obtenu un jugement d'une cour de district américaine, et tentent maintenant de les faire «exécuter» au Québec, une procédure qui permettrait éventuellement de venir saisir M. Ravary.

Mais M. Ravary, comme tous les Québécois qui sont poursuivis par un casino — et il y en a des dizaines —, fait valoir l'article 1927 du Code civil du Bas-Canada, inchangé depuis 1866, et qui se lit comme suit:

«Il n'y a pas d'action pour le recouvrement de deniers ou autres

choses réclamées en vertu d'un contrat de jeu ou d'un pari (etc.).»

Cet article n'est qu'une application particulière du principe qui veut que les contrats contrevenant à «l'ordre public et aux bonnes moeurs» soient nuls. Ainsi, on ne peut poursuivre son bordel préféré pour non-exécution d'un contrat.

Le juge de la Cour supérieure qui présidera le procès de M. Ravary devra donc mettre en balance deux principes du droit civil: celui qui veut que l'on respecte les jugements étrangers, et celui de l'article 1927 du Code civil, qui empêche les poursuites décollant du jeu.

La Cour d'appel est actuellement saisie de ce dilemme depuis le mois d'avril.

En France, selon un expert, la question s'est posée. Le Code Napoléon contient un article identique à l'article 1927 de notre code, mais il y a pourtant des casinos en France. La plus haute cour française a tranché en faveur des casinos, en se fondant sur l'intérêt public: ils ont le droit de poursuivre.

D'autre part, il est intéressant de noter que le projet de nouveau Code civil du Québec, dont l'entrée en vigueur est prévue pour 1993, reprend la même idée que le Code civil actuel, mais plus prudemment: «Les contrats de jeu et de pari sont valables dans les cas expressément prévus par la loi.»

De quoi donner une marge de manoeuvre à un gouvernement désireux, par hypothèse, de légaliser les casinos...

La RIO somme Lavalin de réparer la toile du stade

■ La Régie des installations olympiques, à la suite d'une assemblée extraordinaire au sujet de la déchirure de la toile du stade, a qualifié la position de la firme SOCO-DEC/Lavalin de «totallement inacceptable» et a mis en demeure la firme de génie-conseil d'exécuter les travaux de réparation selon les conditions posées par la RIO.

La RIO, uniquement afin d'accélérer les travaux de réparation (qui auront lieu à compter du 6 octobre), accepte de payer «sur présentation des pièces justificatives» tous les coûts de réparation, mais n'admet aucunement sa responsabilité dans la déchirure de la toile et se garde le droit de poursuivre ensuite Lavalin pour le coût de ces réparations.

La RIO a annoncé par ailleurs qu'elle cesse immédiatement tout paiement à Lavalin pour l'entretien et l'opération de la toile tant que cette dernière est «non fonctionnelle».

VOLVO A TROIS FAMILIALES. PARCE QU'IL N'Y A PAS DEUX FAMILLES PAREILLES.



LA VOLVO 240 21 515\$



LA VOLVO 740 29 320\$



LA VOLVO 940 TURBO 35 525\$

Chaque famille est différente, mais lorsque vient le temps d'acheter une familiale, elles désirent la même chose: une excellente valeur.

Ce désir devient une certitude lorsque vous achetez l'un ou l'autre de ces modèles. Vous avez en fait un choix de six modèles et dans chacun, le confort l'espace et la

performance sont mis en valeur. Que vous choisissiez l'économique 240 ou la luxueuse nouvelle 940 Turbo.

Allez en faire l'essai chez votre concessionnaire Volvo. Voilà ce qui pourrait s'appeler votre meilleur «planning» familial...

VOLVO
 Une voiture digne de confiance.

Chambly
 Fort Chambly Automobiles Inc.
 830, boul Périgny
 658-6623

Montréal
 Up-Town Automobiles Ltée
 5055, rue Paré
 737-6666

Saint-Hubert
 Lemens Automobile Ltée
 3839, boul. Taschereau
 678-1220

Dollard-des-Ormeaux
 Jacauto Ltée
 3612, boul St-Jean
 626-8120

St-Agathe-des-Monts
 Garage Frank Inc.
 180, rue Principale
 (819) 326-4775

St-Jérôme
 Autor Inc.
 2344, boul. Labelle
 Lafontaine
 436-8211

Laval
 Boulevard Saint-Martin Auto Inc.
 1430, boul. Saint-Martin
 667-4960

St-Hyacinthe
 Automobiles Chicoine Inc.
 855, rue Johnson
 771-2305

Saint-Léonard
 John Scotti Auto Ltée
 4330, rue Jarry est
 725-9394

LES MIRACLES, ON CONNAIT ÇA!

**VENTE ET LOCATION À PRIX AVANTAGEUX
SERVICE DE QUALITÉ**

CIVIC DX 5 VITESSES
ED630 NO DE STOCK 1C0308

199 \$** PAR MOIS



LA VOITURE LA PLUS VENDUE AU QUÉBEC

ACCORD EXR FAMILIALE (AUTOM.)
CB986 NO DE STOCK 1A0923

399 \$** PAR MOIS



LA NOUVELLE ACCORD FAMILIALE TOUTE ÉQUIPÉE

CIVIC À PARTIR DE Modèle ED 633

8 595 \$*

ACCORD FAMILIAL 5 VITESSES Modèle CB976

19 995 \$*

CIVIC Spécial Edition
2 et 4 portes disponibles faites vite!
*Frais de transport et de préparation, taxes et frais d'immatriculation en sus.

HONDA DE LASALLE

364-1121

*BAIL DE 48 MOIS, PLUS TAXES ET FRAIS D'IMMATRICULATION. À CONDITION D'AVOIR L'APPROBATION DE CRÉDIT. VERSEMENT INITIAL DE 1 000 \$.

0101, CLÉMENT (ANGLE LAFLEUR)

L'administration Doré poursuit sa valse-hésitation dans le dossier de la fluoruration de l'eau potable

PIERRE BELEMARE

Alors même que le Service de santé publique des États-Unis vient de donner son appui à la fluoruration de l'eau pour combattre la carie dentaire, en expliquant que l'addition de fluorure dans les systèmes publics d'alimentation en eau ne comporte pratiquement aucun risque pour la santé, l'administration de Montréal continue toujours sa valse-hésitation.

Après en avoir fait un enjeu électoral, durant la campagne municipale de 1986, l'équipe du maire Jean Doré n'arrive toujours pas à se brancher sur cette épineuse question, qui flotte dans l'air depuis deux décennies.

La dernière décision du comité exécutif de Montréal, prise le 1^{er} mai dernier, a consisté à mandater les quatre universités montréalaises — et leurs écoles affiliées — de se pencher sur cette question au cours de l'automne.

Les tenants de la fluoruration des eaux de consommation, dont le dentiste-conseil du département de santé communautaire (DSC) de Verdun, Jean-Robert Vincent,

sont d'avis que l'administration Doré « a peur de se mouiller. Dans un tel dossier, il faut une volonté politique pour faire avancer les choses et c'est ce qui manque, à l'hôtel de ville de Montréal », dit-il.

« Des études, ajoute-t-il, ont déjà démontré que la fluoruration de l'eau potable ne causerait aucun dommage à l'écosystème et, qu'en plus, contribuerait à diminuer la carie dentaire de 30 à 40 p. cent dans la population ».

La ville a d'ailleurs créé une ta-

ble de concertation, l'automne dernier, pour étudier le projet de fluoruration, dans l'espoir de prendre une décision définitive avant la fin de l'année, selon une déclaration récente de Léa Cousineau, présidente du comité exécutif de Montréal.

Mais la décision « d'approfondir les études existantes », en ayant recours à des universitaires des quatre institutions montréalaises et de leurs écoles affiliées, est perçue comme une mesure dilatoire.

« On fait tout our laisser ce dossier sur les tablettes », s'offusque le dentiste Vincent, en espérant que la décision américaine, d'avaliser la fluoruration de l'eau potable, fera bouger l'administration Doré.

Depuis des années, la fluoruration oppose deux camps adverses, les « pour » et les « contre ». Peu importe la décision de Montréal — ou l'absence de décision — il est évident que l'administration municipale déplaira à l'un des deux camps.

La grève des cols bleus, à vue de nez

La canicule, qui a tant fait suer les Montréalais, le week-end dernier, était également de nature à transporter des odeurs nauséabondes à travers la ville, en raison de la multitude de sacs de déchets abandonnés le long de certaines rues par les cols bleus, à partir de 20h vendredi.

Se livrant ainsi sporadiquement à des arrêts de travail, de-

puis plusieurs mois, les cols bleus ont repris le travail, hier matin, pour procéder notamment à la collecte des déchets, au grand soulagement de milliers de contribuables.

Entre-temps, Michel Fontaine, porte-parole syndical, a confié que les pourparlers entre les cols bleus et la ville se poursuivent.

« On va finir par s'entendre sur un projet de convention, mais ce n'est pas demain la veille », dit-il.

La pierre d'achoppement concerne les horaires de travail. Les travailleurs syndiqués veulent réduire leur semaine de travail de quarante à trente-cinq heures et de cinq à quatre jours, un objectif que l'administration Doré est loin de partager avec le syndicat.

IDOMO

Valeurs éclaboussantes!

299⁹⁵

Table console LICORICE T190/B70 Base en V
190x42x73Hcm (74,8x16,5x28,8")
Prix Rég. 504,55

99⁹⁵

ROMÉO LAMPE SUR PIED
Base en marbre
153Hcm (60")
Prix rég. 159,95

199⁹⁵

Unité murale CHIMO 300
Laquée noire, 6 tiroirs
80x38x190,5Hcm
(31,5x15x75")
Prix Rég. 329,44

129⁹⁵

686 NEW COMMODE
6 TIROIRS
Fini laquée blanc
76x38x104Hcm
(30x15x41")
Prix rég. 186,87

Poignées différentes de celles illustrées.

229⁹⁵

FAUTEUIL ET TABOURET DELTA EN CUIR
Rembourré, armature laquée noire
Prix rég. 298,98

49⁹⁵

Meuble stéréo VERRIT
Plaqué frêne noir;
Sur roulettes
53x45x61Hcm
(20,75x17,75x24")
Prix Rég. 56,03

199⁹⁵

BLACK 6000 UNITÉ MURALE
Fini laminé résistant,
Ensemble de portes
151x38,5x200Hcm
(59,3x15,2x78,7")
Prix rég. 299,32

5 DERNIER JOURS!

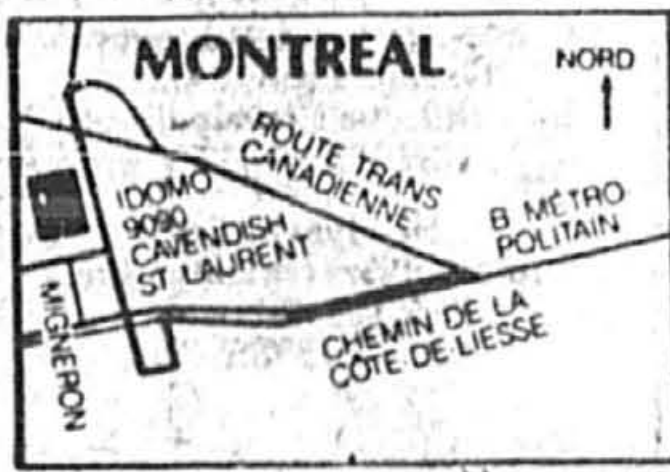
ARTICLES ANNONCÉS

ARTICLE	REG.	VENTE
COMMODE à 6 TIROIRS		
CHIMO	280,28	149,95
Laque Noire, poignées métalliques sur les tiroirs		
CHAISES à DOSSIER HAUT pour SALLE à MANGER	130,80	99,95
Placage Blanc, dossier jusqu'au sol		
ÉLÉMENT de COIN pour CANAPÉ PADDY HALEY	899,95	499,95
Beige avec accents blancs et roses		
COMMODE à 4 TIROIRS		
MERRICK	177,53	109,95
Placage blanc 76cm (30 po) de large		
CHAISES BISTRO	23,32	14,95
Cadre métallique blanc, siège style rotin		
BIBLIOTHÈQUE LARGE		
AVATAR 1218	280,33	169,95
Charbon 80 cm (31,5 po) de large		
COMMODE à 4 TIROIRS		
KLAR 684	186,87	119,95
Large blanche avec poignets en boucle		
CHAISE de DACTYLO CAR	84,07	49,95
Siège et dossier capitonnés		
COMMODE pour HOMMES ROMÉO	841,09	499,95
Placage de teck, 3 tiroirs et 2 portes		
COMMODE à 3 TIROIRS		
PETRA	317,72	199,95
Frêne teinté noir, poignées en frêne massif		
TABLE à MANGER VI-5467,25	153,95	
Teck, avec abattants 90 x 140		
PATTES de TABLE TRILIS	56,03	29,95
Chrome ou noir		
CHAISE pour SALLE à MANGER 2007238,28	159,95	
Placage noir, dossier haut		
CHAISE pour SALLE à MANGER 1092140,14	99,95	
Placage blanc, siège rembourré		
TABLE à MANGER SEREDA	214,91	149,95
Teintée noir avec abattant		

idomo

MEUBLES LTEE

MONTRÉAL
9090 Cavendish (514)735-6425
Lun, Mar 10h30-18h
Mer à Ven 10h30-21h
Samedi 9h-17h



Postiers et facteurs pourraient bien déclencher la grève cet automne

Presse Canadienne
QUÉBEC
■ A moins d'un changement radical des offres patronales, les 46 000 postiers, facteurs et les membres des corps de métier de la Société canadienne des postes déclencheront la grève cet automne.

«Si les offres restent inchangées, les risques de grève sont de 100 pour cent», a déclaré hier, le président du Syndicat des postiers du Canada, Jean-Claude Parrot, au cours d'une conférence de presse à Québec.

Les facteurs, postiers et les membres des corps de métier de la Société des postes qui sont sans contrat depuis juillet 1989, auront tous droit légal de grève à compter du sept août, soit une semaine après le dépôt du rapport du conciliateur au ministre fédéral du Travail, Marcel Danis, prévu pour le 30 juillet.

Jean-Claude Parrot prétend que «le climat de peur» qui s'est installé à la Société des postes n'empêchera pas ses membres de débrayer, s'il le faut.

Le leader syndical s'empresse de rappeler qu'il détient, depuis l'automne dernier, un fort mandat de la base pour déclencher la grève au moment jugé opportun si cela s'avère nécessaire.

M. Parrot a précisé cependant que la grève constituerait l'ultime recours, et que ce n'était pas leur «objectif».

«On veut faire le maximum pour arriver à une entente», a insisté M. Parrot, dont les membres ont eu à subir les affres d'une loi spéciale lors de leur dernier débrayage en 1987.

M. Parrot soutient qu'il est encore possible d'en arriver à une entente, dans le cadre d'une ronde intensive de négociations qui pourrait être menée dans la

semaine suivant le dépôt du rapport du conciliateur.

Le président du Syndicat des postiers estime que ses membres sont en droit de s'attendre à des «offres très raisonnables» de leur employeur, compte tenu des sacrifices qu'ils ont consenti à faire depuis plusieurs années.

«En tenant compte de l'inflation, ça fait dix ans qu'il n'y a pas eu d'augmentation réelle de salaire pour les postiers et les facteurs», affirme M. Parrot.

Sur ce point, le fossé séparant les deux parties demeure très large.

Le syndicat réclame des hausses de 7,9 pour cent, de 7 pour cent et de 6,5 pour cent pour les trois années du futur contrat de travail.

La Société des postes n'est dispo-

sée qu'à accorder 2,5 pour cent pour chacune des trois années.

Le salaire moyen des facteurs et des postiers à la Société des postes est de 14,24\$ l'heure, a indiqué M. Parrot.

Au nombre des autres points en litige figure le «harcèlement» dont seraient victimes les employés de la Société des postes, en raison du programme contre l'absentéisme mis de l'avant par l'entreprise.

M. Parrot compare cette mesure patronale à «un programme de harcèlement» qu'il est nécessaire de régler «si on veut avoir une convention collective sans grève».

Le syndicat réclame également une nouvelle procédure pour traiter les griefs et «qui va fonction-

ner à l'avenir». Actuellement, pas moins de 100 000 griefs sont en attente de

réglement à la Société des postes. La volonté de l'employeur d'accroître le nombre d'emplois à

temps partiel, et de créer des horaires flexibles, se heurte aussi à l'opposition du syndicat.

CLIMATISEUR THERMOPOMPE

LES MEILLEURS PRIX À MONTRÉAL

CARRIER
2 TONNES, A.U.X.
3995 \$
INSTALLATION COMPLETE



ECONO-TECH
GARANTIT
LES
MEILLEURS
PRIX

- LENNOX
- CARRIER
- RHEEM
- YORK
- ARMSTRONG
- MITSUBISHI

RHEEM
2 TONNES, A.U.X.
3995 \$
INSTALLATION COMPLETE



APPELEZ LE SEUL CENTRE DE LA THERMOPOMPE A PRIX D'ESCOMPTE A MONTRÉAL
733-1414




ॐ नमो नारायणाय • Fête pour la Paix Om Namo Narayanaya


La paix est le plus grand des trésors

La paix mondiale commence par la paix individuelle. Venez passer avec nous cette fête pour la paix d'une semaine afin de redécouvrir la paix intérieure. Soirées animées par Rabbi Shlomo Carlebach, Sant Keshavadas, Sachdev, Stephen Fiske, Satya Narayan Charka et Dr. Narendra Verma. Postures de Yoga, respiration, relaxation, méditation et repas végétariens font partie du programme de Yoga intégral quotidien.

28 Juillet - 4 Août



H.H. Swami Sivananda
1887-1963



Swami Vajrus-Sivananda
Fondateur, ISYC

Sivananda Ashram Camp de Yoga.
Maison Mère Internationale
Centres de Yoga Sivananda
8ème Ave. Val Morin, Québec, J0T 2R0

Pour Réservations • Information • Brochure appelez au
(819) 322-3226 • (514) 279-3545

Om Namo Narayanaya Peace Festival • ॐ नमो नारायणाय

Zoo de Granby: malgré la menace de fermeture, les syndiqués rejettent les offres

Presse Canadienne
GRANBY

■ Les employés du zoo de Granby ont rejeté hier soir par un vote secret de 41 à quatre, soit à 91 pour cent, les offres finales que la direction avait déposées samedi soir.

L'annonce du résultat du vote a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

Un porte-parole du syndicat, affilié à la CSN, Marcel Jutras, a immédiatement annoncé que les piquets de grève reprendraient leur place ce matin et que les pressions seraient accentuées. Il a en outre précisé que les employés feront en sorte que les visiteurs ne puissent plus s'y présenter par l'entrée principale.

En prenant cette décision, les employés, en conflit avec la direction depuis le 20 juin, ont rejeté du revers de la main l'avertissement que le directeur général Pierre Cartier leur avait servi plus tôt, soit que le zoo terminerait sa saison au plus tard le 2 septembre, le lendemain de la Fête du travail, si ses offres étaient rejetées. D'habitude, le zoo est ouvert aux visiteurs jusqu'à l'Action de Grâce.

Le directeur général avait souligné que le zoo avait accueilli 40 000 personnes de moins à ce jour par rapport à l'an dernier et que cette baisse était notamment due au conflit de travail qui a été «publicisé» par les médias de Montréal d'où proviennent des milliers de visiteurs.

M. Cartier soutient qu'en fermant le zoo six semaines plus tôt la société limitera ses pertes.

Hier en fin d'après-midi, la direction du zoo faisait remettre aux 53 employés en conflit une lettre dans laquelle elle les exhortait à accepter ses offres finales. Elle mettait aussi en garde les employés contre leurs représentants syndicaux «qui peuvent tenter de vous faire croire toutes sortes de choses».

Cette lettre de la direction a provoqué chez les employés beaucoup d'indignation et a été perçue par plusieurs comme une «insulte», a dit M. Jutras. Le contrat de travail liant les employés et les patrons est échu depuis le 31 décembre 1990.

La nouvelle entente de trois ans proposée par la direction comporte entre autres le gel des salaires pour les premiers six mois du contrat de travail et une augmentation de quatre pour cent pour les six derniers mois de l'année 1991, et une augmentation semblable pour les deuxième et troisième années.

MAZDA VOUS OFFRE LE CLIMATISEUR

valant jusqu'à 2000\$.
Ou jusqu'à 1500\$* de remise!

Dès maintenant, venez prendre l'air...chez Mazda! Car nous vous offrons le climatiseur sur plusieurs de nos modèles les plus populaires: la MX-6...le coupé sport qui fait de la conduite un plaisir passionnant; la 626...une superbe berline conçue pour la famille sans aucun compromis sur le style ni sur la performance; et la MPV...gagnante de nombreux prix, vous offrant tout l'espace d'une fourgonnette et la maniabilité d'une berline de luxe. **En plus!** Obtenez l'une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie et demandez notre *Programme de protection prolongée*, tous deux offerts sur tous nos modèles Mazda. Parlez-en à votre concessionnaire.

PRENEZ CA COOL...



L'USINE OFFRE DES PRIMES D'ENCOURAGEMENT AUX CONCESSIONNAIRES SUR TOUS LES MODÈLES MAZDA.

*Climatiseur gratuit ou remise offerte pour tous les modèles MX-6, 626 et MPV, selon l'inventaire disponible chez le concessionnaire au 5 juillet 1991. Selon le prix au détail suggéré par le fabricant, la remise est de 1 500 \$ maximum. Lorsque le climatiseur est offert en série, la remise est aussi applicable. (Le climatiseur à double sortie également offert sur la MPV vaut 2 000 \$). Offre de durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

Pour que ça roule
GENERAL
BIARRIS SERVICE
Montréal Laval Saint-Léonard
937-7423 688-5330 326-0471
St-Laurent Longueuil Mt-Est
744-2721 679-2550 254-6038



Je me sens bien.

- | | | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|--|
| <p>Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2</p> <p>Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153</p> <p>Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
392-9227</p> <p>Mazda Valleyfield
3333, Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533</p> | <p>Mazda de Blainville
738, Boulevard Labelle
Blainville
437-8000</p> <p>Gareau Mazda
10175, rue Papineau
361-3987</p> <p>Avo Auto Inc.
4815, Buchanan
737-3737</p> <p>Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2305, Rte. Marie-Victorin, Tracy
743-1211</p> | <p>Sindin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
324-9100</p> <p>Exilise Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122</p> <p>Mazda Gabriel
5333, St-Jacques Ouest
484-7777</p> <p>Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean
346-9445 658-9042</p> | <p>Mazda 2-20
1, boul. Don Quijote
Ile Perrot
453-7220</p> <p>Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694</p> <p>Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Périgny
Chambly
658-6623</p> | <p>Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347</p> <p>Armand Quirin
Automobiles Ltée
1530, Chomedey Blvd.
Laval
688-4787</p> <p>Jacauto Ltée
3012, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120</p> | <p>St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700</p> <p>Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600</p> <p>Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566</p> <p>Autono Inc.
2344, La Belle, Lafontaine
436-8211</p> | <p>Mazda Casavant
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345</p> <p>Faberville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434</p> <p>L'excels Automobile Ltée
990, Route #117
Val-David
322-3927</p> <p>Mazda Joliette
560, Route 131
752-1212</p> |
|--|--|--|---|---|---|--|

Week-end de 14 morts

Presse Canadienne

■ Finalement, le dernier week-end n'aura pas fait 11 morts accidentelles, mais plutôt 14.

Le bilan a été alourdi par la mort de trois autres personnes.

Dimanche soir, une mère de 38 ans de Sainte-Anne-des-Monts, Bertrande Savard-Lévesque, et Frédéric Saint-Louis, âgé de 6 ans et demeurant à Cap-Chat, ont péri dans un accident d'auto.

Quelques heures auparavant, un Longueuillois de 58 ans, Gilles Sénécal, est mort après avoir plongé accidentellement dans des chutes, à Saint-Jean-de-Matha.

La CSST dispose d'une réserve de plus de 5 milliards

En 1990-91, la commission a versé 630 millions en indemnités pour absence au travail

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) peut compter sur une solide réserve de plus de 5 milliards de dollars.

Cet actif est principalement constitué de fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec répartis en actions (32 pour cent) et obligations (54 pour cent).

En 1990, les revenus de placements et les intérêts sur les cotisations ont rapporté à la CSST la somme de 398 millions.

Pour la même année, les cotisations des employeurs se sont élevées à 1,4 milliard pour des revenus de 1,8 milliard.

Selon les renseignements touchant les engagements de la CSST, la réserve actua-

rielle de 5 milliards apparaissant au bilan de décembre 1990 représente 65 pour cent de la valeur totale des déboursés et indemnités acceptés depuis que la loi existe et jusqu'à maintenant.

Dans le rapport financier 1990, le conseil d'administration et le conseil exécutif ont expliqué l'importance de maintenir une politique de pleine capitalisation des actifs de la CSST en soutenant que l'actif doit être égal au passif « sans vouloir maintenir un surplus ».

Le taux moyen de cotisation, de 2,75\$ par tranche de 100\$ de salaire assurable en 1989, est passé à 2,50\$ en 1990 et à 2,32\$ en 1991.

La masse salariale définitive déclarée par les employeurs qui défraient seuls le coût de cette assurance était de 59,1 milliards, comparativement à 55,8 milliards en 1989, et le montant maximal du salaire

assurable est passé pour la même période de 38 000\$ à 42 000\$.

Les fonds administrés par la Caisse de dépôt et placement ont atteint les 3,6 milliards.

Les dépenses de la CSST au cours du dernier exercice ont été de 2 milliards. Elle a déboursé 1 milliard pour des lésions corporelles survenues en 1990 et de 521 millions pour celles survenues avant 1990.

Au 31 mars 1991, la CSST a ouvert 241 426 dossiers d'accidents du travail et maladies professionnelles.

Les indemnités versées aux travailleurs pour absence au travail ont totalisé 630 millions, soit 41,5 millions pour incapacité temporaire et 594,5 millions pour le remplacement du revenu, 124 millions pour assistance médicale, 58 millions pour frais de réadaptation et 176 millions pour incapacité permanente.

La commission a aussi reçu 28 239 demandes de prestations pour rechute, dont 4288 reliées à des lésions antérieures à 1985.

En 1990, 185 travailleurs ont perdu la vie à la suite d'un accident ou d'une maladie professionnelle.

Depuis 1981, la CSST administre le programme d'indemnisation des travailleuses enceintes ou qui allaitent et qui exercent leur droit au retrait préventif. L'année dernière, 21 088 demandes ont été reçues pour des indemnités totales de 69 millions, une augmentation de 40 pour cent par rapport à 1989.

Puisque la CSST a aussi comme mandat de faire de la prévention, elle a effectué 48 357 visites dans des établissements et des chantiers au Québec. Il y a eu 5294 interventions à la suite de plaintes. Les inspecteurs ont signalé 52 216 dérogations et émis 1015 avis d'infraction.

LE GRAND BALAYAGE DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER

PLYMOUTH
SUNDANCE / DODGE
SHADOW

DODGE
CARAVAN / PLYMOUTH
VOYAGER

5,9% PLUS 500\$

DE TAUX DE CRÉDIT
DU FABRICANT POUR 48 MOIS*

DE REMISE EN ARGENT*

OU 1 500\$

À VOTRE CHOIX DE REMISE EN ARGENT*

7,9% OU 1 000\$

DE TAUX DE CRÉDIT
DU FABRICANT POUR 48 MOIS*

DE REMISE EN ARGENT*

JUSQU'À

PLUS 1 000\$

D'ÉCONOMIES SUR DES ENSEMBLES
D'ACCESSOIRES EN OPTION**

DODGE
SPIRIT / PLYMOUTH
ACCLAIM

CHRYSLER
DYNASTY

7,9% PLUS 500\$ OU 1 500\$

DE TAUX DE CRÉDIT
DU FABRICANT POUR 48 MOIS*

DE REMISE EN ARGENT*

À VOTRE CHOIX

DE REMISE EN ARGENT*

DODGE
DAKOTA

7,9% de taux de crédit du
fabricant pour 48 mois

OU 1 000\$ de remise en argent*
sur le Dodge Dakota.

PICK-UP
DODGE
RAM

7,9% de taux de crédit du
fabricant pour 48 mois*

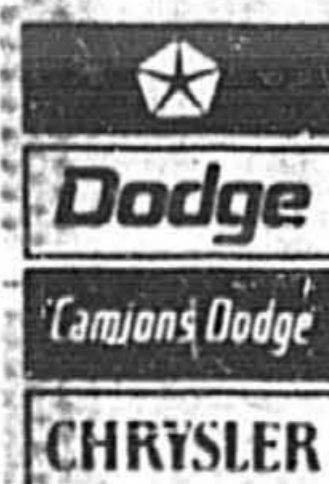
PLUS 500\$ de remise en argent*
OU, à votre choix,
1 500\$ de remise en argent*
sur le pick-up Dodge Ram.

Obtenez également **7,9%** de taux de crédit du fabricant pour 48 mois
ou **1 000\$** de remise en argent* pour le modèle à moteur Cummins à turbocompresseur.

Plus des taux de crédit et des remises en argent sur tous les véhicules 1990 et 1991
faisant partie du stock actuel des concessionnaires.

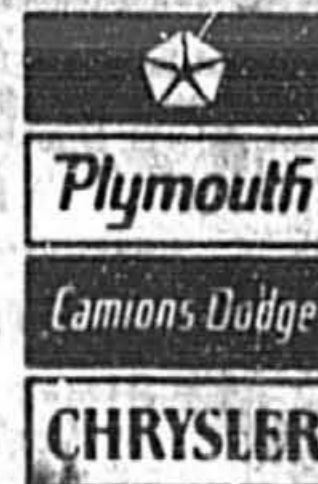
L'Avantage Chrysler

Profitez-en chez les concessionnaires Chrysler du Québec.



*L'offre de 5,9 ou 7,9 % de taux de crédit du fabricant PLUS 500 \$ de remise en argent et l'offre de 1 500 \$ de remise en argent sont mutuellement exclusives. L'offre de 7,9 % de taux de crédit du fabricant et l'offre de 1 000 \$ de remise en argent sont mutuellement exclusives. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada Itée. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules achetés doivent être livrés à partir du stock actuel des concessionnaires, du 2 juillet 1991 jusqu'à la fin du programme tel que déterminé par Chrysler Canada Itée. Seule l'offre de remise en argent est applicable dans le cas des véhicules loués à long terme à des particuliers. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Cette offre exclut la Plymouth Sundance et la Dodge Shadow «S» auxquelles une offre séparée s'applique.

**Les économies associées aux ensembles d'accessoires sont établies d'après le prix de détail suggéré par le fabricant pour ces accessoires lorsqu'ils sont achetés séparément.



Portrait socio-démographique des décrocheurs

Presse Canadienne

Les élèves ayant 12 ans ou moins à leur arrivée au secondaire, qui fréquentent les établissements privés, qui n'habitent pas les régions périphériques, qui

sont de sexe féminin et dont la langue d'enseignement est l'anglais terminent leurs études secondaires dans une plus forte proportion que les autres.

Inquiet du taux élevé grandissant de décrocheurs au secondaire, le ministère de l'Éducation a

procédé à des analyses visant à dégager le profil socio-démographique de ceux-ci et, en contrepartie, des élèves persévérants.

Les résultats de cette étude menée par Luc Beaudesne ont été rendus publics hier.

Les analyses ont été menées notamment à partir des 92 000 nouveaux inscrits en première année du secondaire au 30 septembre 1981 et des 93 000 nouveaux inscrits de 1982.

De ces deux groupes, 24 000 et 27 000 élèves ont respectivement abandonné leurs études avant l'obtention du diplôme d'études secondaires, ce qui représente 26 p. cent et 30 p. cent de décrocheurs.

L'auteur constate que les élèves âgés de 13 ans ou plus à leur entrée au secondaire, qui accusent donc un retard scolaire, affichent une propension à abandonner leurs études secondaires en cours de route dans une proportion de plus de 50 p. cent.

L'étude démontre qu'en matière de persévérance scolaire, les filles sont championnes. A preuve, sur dix décrocheurs, six sont des garçons.

Outre le sexe et l'âge, la région où évolue les élèves semble avoir une incidence.

Le chercheur constate que l'abandon scolaire semble être le

fait des régions dites éloignées et la persévérance celui des régions centrales et méridionales.

Dans l'ordre décroissant, le tableau de persévérance par régions administratives des étudiants au secondaire s'établit ainsi : Laval, Québec, Mauricie-Bois-Francs, Montréal-Centre, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Estrie, Chaudière-Appalaches, Montérégie, Bas-Saint-Laurent, Lanaudière, Outaouais, Côte-Nord, Laurentides, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine et Nord du Québec.

À y regarder de plus près, l'étude met en lumière la précocité spectaculaire des abandons en Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine : après trois années au secondaire, 15 p. cent des élèves inscrits dans ces deux régions ont déjà décroché.

En comparant les élèves québécois de langue française, catholiques et nés au Québec aux élèves appartenant à des groupes socio-démographiques « minoritaires », le chercheur s'est rendu compte que les élèves du premier groupe abandonnent deux fois plus.

M. Beaudesne note finalement que les élèves du secteur privé délaissent quatre fois moins leurs études secondaires que ceux du secteur privé. Il croit cependant que la sélection des élèves au secteur privé explique probablement cette différence marquée.

Espèces en voie d'expédition



La vente Jeep de l'année



1 500\$ + 1 000\$ = 2 500\$

remise de Chrysler

rabais du concessionnaire

de remise

ou taux de crédit du fabricant*

Votre concessionnaire vous offre également ces autres aubaines:

Si vous avez toujours voulu un Jeep, voici la vente Jeep que vous attendiez. Notre plus grosse vente de l'année vous propose un choix stupéfiant sur une vaste sélection de robustes Jeep Cherokee et Jeep YJ.



Taux de crédit du fabricant ou 750\$ de remise*

C'est l'aubaine de l'année sur le Jeep YJ!



Taux de crédit du fabricant ou 1 000\$ de remise*

C'est l'aubaine de l'année sur le Jeep Comanche!

Il est doté de la technologie Jeep légendaire des quatre roues motrices et d'un moteur grand rendement - le plus puissant de sa catégorie.

La bête de somme Jeep développe le plus de puissance dans sa catégorie et offre en option le système de quatre roues convertible à la volée. Construction Unicadre robuste et charge utile impressionnante standard de 670 kg (1 475 lb).



Voir un concessionnaire pour les détails.



L'Avantage Jeep et Eagle

MONTRÉAL
Concordia Auto Ltée
Montréal 273-2373

Lareau Automobiles Inc.
Montréal 937-9551

Le Cartier Jeep Eagle Inc.
Montréal 323-4330

Micor Auto Inc.
Montréal 645-1611

LaSalle Jeep/Eagle
LaSalle 595-5995

A Ma Bête Automobiles Inc.
Pierrefonds 684-4400

RIVE SUD
Rendez-Vous Auto Ltée
Brossard 466-2065

Automobiles de St-Lambert Inc.
Greenfield Park 676-7901

André Fortin Auto Inc.
Chambly 447-1234

Automobiles Segal Inc.
St-Bruno 653-3333

Grégoire Jeep/Eagle Ltée
St-Jean sur le Richelieu 348 6835

RIVE NORD
Auto Veir Inc.
Laval 668-9222

Garage H. Fortin Ltée
Ste-Rose 625-2491

Excellence Jeep/Eagle
St-Eustache 491-5555



Venez vite profiter de notre plus grosse vente de l'année!

Profitez de tarifs aussi bas que ceux des vols nolisés.

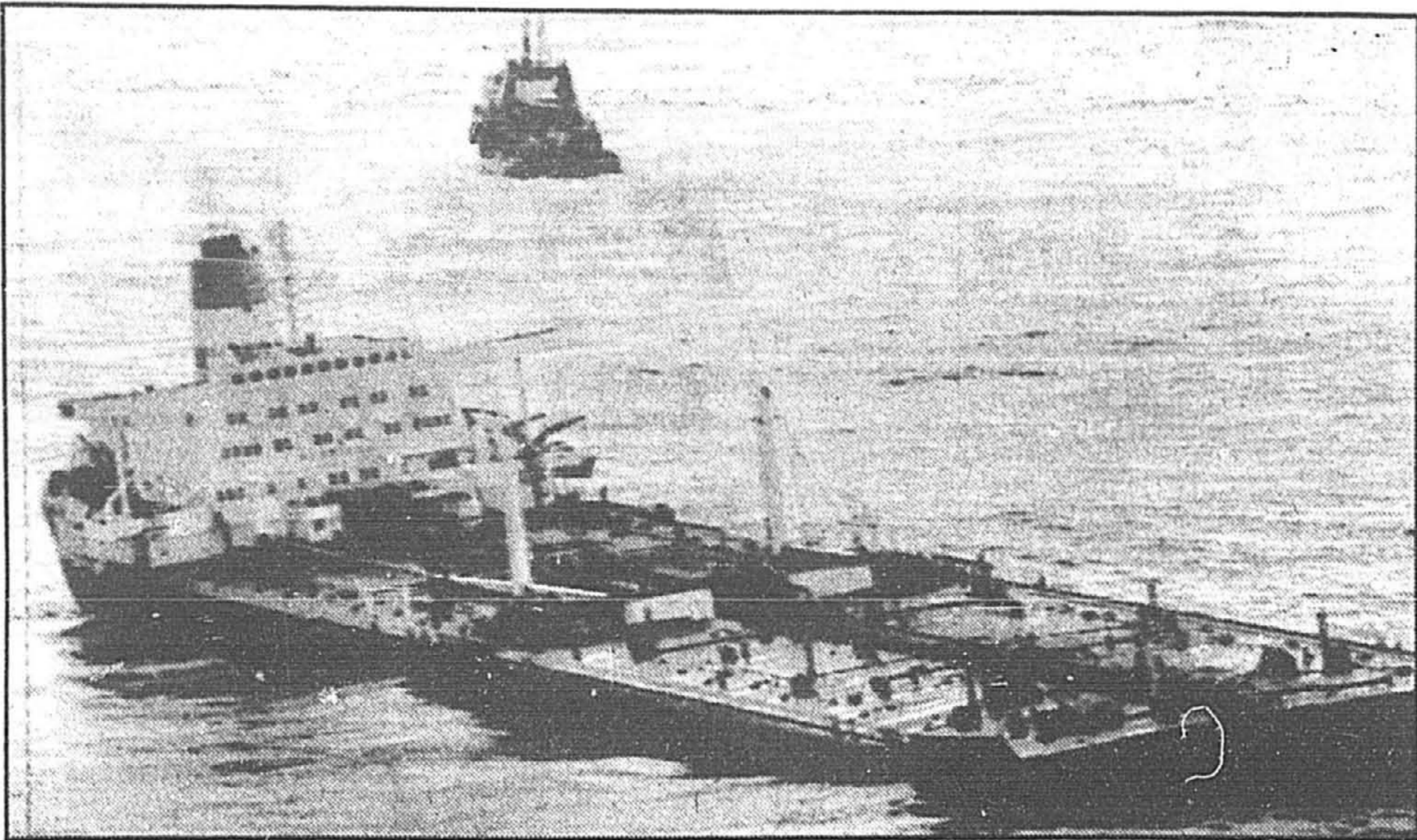
TORONTO 129\$
NEW YORK 139\$

HALIFAX 199\$
MIAMI 258\$
WINNIPEG 281\$

CHICAGO 287\$
CALGARY 359\$
NASSAU 359\$

VANCOUVER 379\$
SAN FRANCISCO 388\$
LOS ANGELES 425\$





La proue s'est séparée de la coque et trois cuves situées à l'avant se sont rompues. PHOTO REUTERS

La nappe de pétrole se disperse au large de l'Australie occidentale

Reuter

■ La côte occidentale de l'Australie échappera peut-être à la pire marée noire de l'histoire du pays, les courants poussant au large la nappe de pétrole sortie des flancs d'un pétrolier grec, ont annoncé hier les autorités.

Le pétrolier *Kirki* a pris feu dimanche matin et a laissé échapper 12 000 tonnes de brut dans l'océan, formant une nappe de 25 km de large.

Il a été remorqué lundi, avec 68 000 tonnes de brut encore dans ses soutes, vers une zone moins agitée où sa cargaison pourrait être transbordée dans un autre pétrolier.

Les courants marins éloignent la nappe des côtes, a déclaré Rodney Hutchinson, du Centre de coordination des secours maritimes, à Canberra.

La nappe de pétrole se trouvait à 40 km au large de Cervantes, port de pêche situé à 170 km au nord de Perth. Le pétrolier a été remorqué à environ 110 km de la côte.

Si elle reste en haute mer, la nappe de pétrole de-

vrait se disperser dans les prochains jours, a ajouté Hutchinson.

Les autorités ont pour l'instant renoncé à asperger la nappe avec des produits dispersants, a déclaré à la radio le ministre de l'Environnement de l'État d'Australie occidentale, Bob Pearce.

Les 37 membres d'équipage du pétrolier ont été recueillis par des hélicoptères et conduits à Perth dimanche.

La proue s'est séparée de la coque et trois cuves situées à l'avant se sont rompues. On ignore ce qui a provoqué l'incendie, qui a été éteint par les vagues balayant le pont.

Le navire a pris l'eau mais huit soutes sont encore intactes, ont déclaré les autorités.

Selon la presse, qui a rapporté les propos du capitaine du navire, Eleftherios Efstathopoulos, un ballast tribord a pris l'eau samedi soir à cause d'une brèche. L'équipage a tenté de pomper l'eau, sans succès, jusqu'à la rupture de la proue.

La nappe de pétrole menaçait notamment une zone de pêche à la langouste et risquait de provoquer la pire marée noire de l'histoire de l'Australie.

Valeur

EN FAMILLE!



HONDA

Familiale Accord

Voyez tous ces accessoires standard!

Moteur 16 soupapes, 2,2 litres • Injection programmée • Climatisation • Programmeur de vitesse • Glaces et rétroviseurs à télécommande • Verrouillage centralisé des portes • Toit ouvrant électrique • Serrures de sécurité aux portes arrière • Fixations pour siège d'enfant • Filet de sûreté/couvre-bagages • Banquette arrière à dossier rabattable • Pneus radiaux quatre saisons

À PARTIR DE

19 995\$



Transport, préparation et taxes en sus

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

faites vite!

LES HONORABLES

HONDA

Les Tarifs Modiques De USAir Simplifient Vos Vacances.

TARIFS VACANCES ENTRE MONTREAL ET:

BALTIMORE.....\$253	NEW ORLEANS.....\$431
CHARLOTTE.....\$348	ORLANDO*.....\$250
CLEVELAND.....\$237	PHILADELPHIA.....\$229
COLUMBUS, OH.....\$291	PHOENIX/SCOTTSDALE..\$589
DAYTON.....\$308	PITTSBURGH.....\$227
FT. LAUDERDALE/ HOLLYWOOD*.....\$260	RALEIGH/DURHAM.....\$365
FT. MYERS*.....\$303	SAN DIEGO†.....\$483
GREENSBORO/HIGH POINT/ WINSTON-SALEM.....\$343	SAN FRANCISCO†.....\$448
HOUSTON.....\$438	SAN JUAN, PR.....\$538
INDIANAPOLIS.....\$325	SARASOTA/ BRADENTON*.....\$303
LAS VEGAS.....\$589	TAMPA/ ST. PETERSBURG*.....\$250
LOS ANGELES†.....\$459	WASHINGTON, D.C.....\$253
MIAMI*.....\$260	WEST PALM BEACH*.....\$291

Ces tarifs sont calculés sur la base d'un voyage aller retour.

Nul autre ne mérite des vacances inoubliables plus que vous. Cet été, aucun transporteur en dehors de USAir et USAir Express ne les met aussi facilement à votre portée. Nous offrons des horaires avantageux et des tarifs modiques pour les vols vacances à destination des Etats-Unis, du Canada, de l'Europe et des Caraïbes. Et, votre compte en banque ne s'en portera que mieux grâce à nos super tarifs avantageux d'été. Réservez dès maintenant. Contactez sans frais votre agent de voyages ou USAir en composant 1 (800) 428-4322 aujourd'hui. Laissez-nous augmenter l'agrément de vos vacances. A moindre frais.

USAir

CONDITIONS REQUISES POUR PROFITER DE CES TARIFS MODIQUES. Les tarifs sont en dollars canadiens et ne comprennent pas les frais de service, les taxes et les frais d'immigration exigibles. Les tarifs s'entendent pour des voyages aller-retour. Il est donc nécessaire de faire l'achat d'un billet aller-retour pour que ces tarifs soient applicables. Le nombre de sièges est limité et ils peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols tous les jours. Les billets ne peuvent être échangés et sont soit non remboursables, soit remboursables en partie. La réservation et l'achat à l'avance sont exigés pour les billets à ces tarifs. Un séjour minimum/maximum peut également être exigé. Certaines restrictions touchant le jour de la semaine ou l'heure de départ peuvent être appliquées. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Demandez des précisions concernant les détails afférents à ces restrictions. D'autres restrictions importantes peuvent être applicables. Les tarifs pour les vols à destination de la Floride sont valables du 1er mai jusqu'au 12 décembre. 1er mai jusqu'au 12 décembre. *Tarif valable pour tout voyage effectué jusqu'au 12 décembre 1991. †Tarif valable pour tout voyage effectué débutant jusqu'au 7 septembre 1991 et pour tout voyage doit être terminé avant le 8 septembre 1991.

Les employés de Gaz Métro suspendent leur menace de grève

GISELLE COGUEN

Les 450 professionnels et employés de bureau de Gaz Métropolitain ont suspendu pour au moins une semaine leur menace de grève, à la suite de la reprise des pourparlers avec l'employeur.

Gaz Métropolitain a en effet déposé une nouvelle offre jeudi dernier, ce qui a eu pour effet d'annuler le déclenchement de la grève, prévu pour hier.

Bien qu'il refuse de commenter le contenu de la proposition patronale, Pierre Durand, le porte-parole de Gaz Métropolitain, demeure confiant. «Nous sommes encouragés par la décision du syndicat d'étudier l'offre patronale et nous espérons recevoir une réponse favorable de sa part le plus tôt possible», a-t-il précisé hier.

Le syndicat n'a pas encore réagi à la nouvelle offre. Simon Berlin, porte-parole des employés, précise que l'annulation de la grève ne constitue pas une acceptation de la proposition patronale.

«C'était plutôt un geste de bonne foi, laisse-t-il savoir. Il ne faut surtout pas croire que cette affaire va se régler du jour au lendemain. Après tout, ça fait au-delà d'un an que le syndicat a déposé ses demandes initiales.»

Elles portent principalement sur les conditions de travail, les congés de maternité, la sécurité d'emploi ainsi que le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement.

Les négociations entre Gaz Métropolitain et ses employés, affiliés à la FTQ, se poursuivent depuis juin 1990. Les 13 derniers mois ont été ponctués de manifestations, de plusieurs rencontres ainsi que d'une grève de 46 heures.



FORFAIT été

À quelques minutes de Québec, profitez de tous les plaisirs de l'été, de l'atmosphère chaleureuse du Manoir, de son théâtre d'été et des délices de sa bonne table. Notre FORFAIT ÉTÉ comprend la chambre, le petit déjeuner, le repas du soir et la pratique gratuite des activités sportives: piscine intérieure et extérieure, voile, planche à voile, pédalo, canot, tennis, mini-golf, bicyclette, sauna, bains tourbillons.

A COMPTER DE

87\$* Haute saison
92\$* Saison régulière

* Prix par personne, par jour en occupation double. Taxe et service en sus.

Nous vous proposons aussi:
LE FORFAIT THÉÂTRE • LE FORFAIT GOLF • L'EXCURSION EN RAFTING



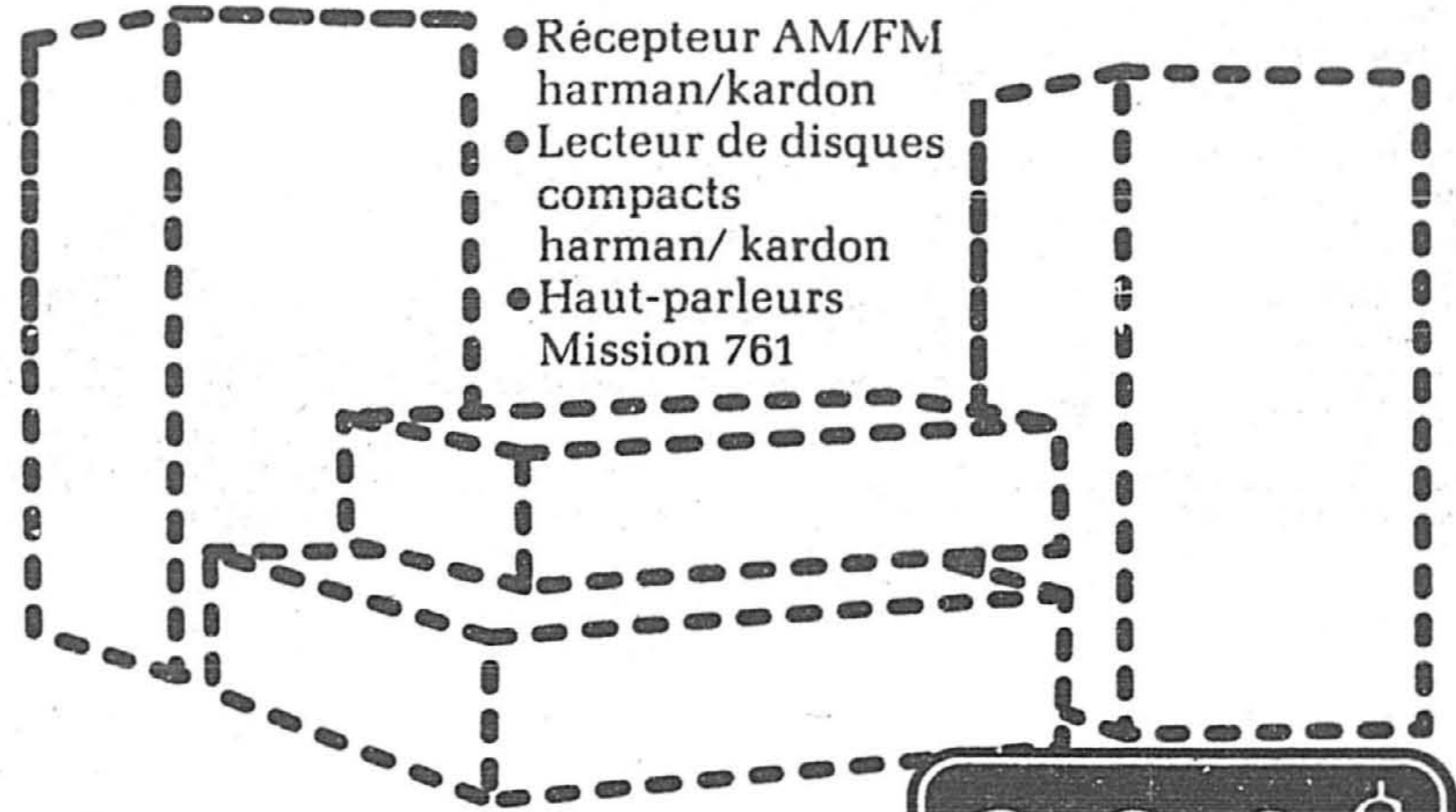
HÔTEL DE VILLÉGIATURE ET CENTRE DE CONGRÈS
40, Ave du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) G0A 4P0
RÉSERVATIONS: (418) 848-2551 1-800-463-2841



13 ans ça s'fête!

MISSION

harman/kardon



- Récepteur AM/FM harman/kardon
- Lecteur de disques compacts harman/kardon
- Haut-parleurs Mission 761

990\$

Pour célébrer 13 ans d'étroite collaboration avec harman/kardon, nous offrons aux fines oreilles ce forfait de connaisseur à un prix qui ne vous laissera pas indifférent. Venez tendre l'oreille au son divin du combiné harman/kardon et Mission...vous serez au septième ciel!

audio centre

5260 Sherbrooke ouest 482-4420
1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

Lucie-Bruneau: différend sur la propriété des immeubles

Pendant que le conseil d'administration de la Fondation Lucie-Bruneau et les fonctionnaires du ministère de la Santé et des Services sociaux tentent de trouver une solution au manque de financement des services qu'a occasionné le désengagement de la Banque Laurentienne, la semaine dernière, la direction de la banque entend «dans les prochains jours» s'adresser aux tribunaux pour faire reconnaître ses droits de propriété sur les immeubles du Centre Lucie-Bruneau.

«Il s'agit de connaître la validité de l'hypothèque que nous détenons sur les immeubles, a indiqué le vice-président de la BL, Louis Bernard. Il y a divergences d'interprétation entre les avocats du ministère et les nôtres. Il faut vider cette question.»

Le ministère prétend qu'un immeuble à vocation sociale ne peut être hypothéqué par une corporation chargée de l'administrer.

Le Fondation avait promis de tenir un point de presse cette semaine sur la façon d'envisager le remboursement de la dette de 1,7 \$ million, mais la rencontre a été annulée sans explication.

M. Bernard a répété que les procédures de rappel des prêts et de reconnaissance de propriété que la banque entamera ne nuiront en rien au fonctionnement du centre. Elles ont cependant, depuis un peu plus d'un mois, stoppé celles des unités de service de la fondation, dont la société ProMobil qui, avec 17 mécaniciens, veillait à la réparation des fauteuils roulants. Le service est présentement assuré par le centre Lucie-Bruneau et l'organisme Kino-Québec.

De l'eau polluée au domaine Rouville

L'eau des plages publiques du domaine de Rouville, près du mont Saint-Hilaire, est polluée. Les chimistes du ministère de l'Environnement du Québec en sont venus à cette conclusion à la suite d'une série de prélèvements d'eau effectués mercredi dernier. La plage a obtenu la cote «D», soit la pire cote du classement. Le ministère a, par ailleurs, avisé que la plage publique du camping Canne de bois à Hemingford était maintenant conforme aux normes de qualité bactériologique.

Le ministère et la municipalité de Saint-Jean-Baptiste recommandent à la population d'éviter de fréquenter la plage du domaine Rouville pour la baignade tant que de nouveaux résultats n'auront pas infirmé cette première analyse.

Le domaine de Rouville, propriété de la famille Robillard, compte un kilomètre de plage répartie sur deux plans d'eau et accueille, près de dix mille baigneurs par jour. Selon M. Luc Robillard, l'un des propriétaires, la mauvaise cote serait due à des échantillons très localisés, la cote étant établie à partir de la moyenne des résultats de plusieurs échantillons.

Soif de puissance?

▼ Stand.: radio AM/FM, lecteur de cassette, 4 haut-parleurs.

▼ Stand.: boîte aut. 4 vit., surmultiplication, contrôle informatisé.

▼ Stand.: climatisation, en option.

▼ Stand.: sélecteur «Normal/Power».

▼ Stand.: télécom. élect., volet de réservoir.

▼ Stand.: régulateur de vit., essuie-glace vit. var., balayage intermittent.

▼ Stand.: glaces et verrouillage des portes: élect.

▼ Stand.: lecteur CD, en option.

Elle est au bout de vos doigts!



Voici la Sonata GLS 1992.

Être puissant c'est d'abord se faire obéir... et la Sonata vous obéit au doigt et à l'oeil. Tout se contrôle du bout du doigt, depuis les rétroviseurs extérieurs télécommandés jusqu'aux glaces électriques et au verrouillage électrique des portes, en passant par la télécommande électrique d'ouverture du coffre. Mais la puissance dans la GLS, c'est beaucoup plus qu'une sensation. C'est un moteur de 126

chevaux à double arbre à cames en tête et 16 soupapes! La puissance c'est aussi la maîtrise que vous éprouvez grâce à la suspension indépendante aux quatre roues, à la direction à crémaillère et au système de freinage antiblocage (ABS). Essayez la Sonata 1992 au luxe absolument étonnant... car la puissance n'est plus l'apanage exclusif des riches.

HYUNDAI
Un achat intelligent!

OUEST
Jaykai Hyundai
133, 1^{re} avenue
Ville Ile Perrot 453-6363
Auto Visa Inc.
770, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985
Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702
Safari Automobiles Inc.
300, rue Laffeur
LaSalle 364-3124
Les Automobiles Gagne
et Deschamps Inc.
275 rue Bethany
Lachute 562-7935

Jean Talon Hyundai
3900 Jean Talon ouest
Montréal 341-7100
Excellence St-Eustache
Hyundai
885 boul. Arthur Sauve
St-Eustache 974-0440
SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 443-8557
Automobiles Corée
Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles
Cloginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817
Le Carrefour de la
Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe 774-6344
Châteauguay Hyundai
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630
Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai Rive-Sud
34 boul. Taschereau
1^{re} Prairie 444-4244
NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul.
des Laurentides
Ville de Laval 668-6393
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des
Laurentides
St-Antoine 432-4252
Hyundai Mont-Laurier
1756, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Hyundai Val David - ENR.
1004 Route 117
Val David 322-6620
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labeille
Chomedey, Laval
682-6000
EST
Pointe-aux-Trembles Hyundai Enr.
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233
Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Coiteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201
Hyundai Rive Nord
1990, ch. Gascon
St-Louis-de-
Terrebonne 471-7669
Excellence Hyundai
1250 Marie-Victorin
Tracy 743-1244
Hyundai Repentigny
845 rue Notre Dame
Repentigny 582-3182
Métropolitain Hyundai
4352 Métropolitain Est
Montréal 374-9110

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Des Mohawks tentent de recueillir des appuis à l'échelle internationale

LISA SCHLEIN
de la Presse Canadienne
GENÈVE

Des militants mohawks ont entrepris une opération de lobbying à l'échelle internationale, afin de recueillir des appuis à leur revendication du statut de nation indépendante.

«Ce ne sont pas toutes les autres nations qui sont d'accord avec ce que fait le Canada», déclarait hier le délégué mohawk Andrew Delisle. Des pays du tiers monde nous appuieraient, mais il n'y a pas eu de déclaration formelle de leur part faisant clairement savoir qu'ils reconnaissent l'existence de la nation mohawk, a-t-il dit, ajoutant que c'est à cela que les militants consacreront leurs efforts.

M. Delisle et quatre autres représentants de la nation Mohawk ont l'intention de solliciter les organisations non-gouvernementales, les autres peuples indigènes et les représentants gouvernementaux qui assistent à une rencontre de deux semaines du Groupe de travail de l'ONU sur les populations indigènes.

M. Delisle affirme que les Mohawks entretiennent peu d'espoir de trouver une solution à leur problème au Canada même. C'est la raison pour laquelle les Mohawks ont décidé d'investir la scène internationale, a-t-il expliqué.

«Nous n'allons pas laisser le Canada se promener à travers le monde en se glorifiant de respec-

ter les droits et libertés de la personne. Nous allons informer les autres pays de ce qu'est le Canada, et le Canada se verra obligé de changer et de traiter avec nous», a-t-il prévenu.

Sous-commission de l'ONU

Les travaux du groupe, dont c'était hier la première séance, précèdent la session estivale annuelle de la sous-commission des Nations-Unies sur les droits de la personne, un organisme constitué d'experts indépendants qui mènent des recherches et enquêtent sur les plaintes de violations des droits. Depuis 1977, le groupe travaille à la rédaction d'une Déclaration de droits et principes universels visant à protéger les droits légaux, culturels et politiques des peuples indigènes, une tâche qui

ne sera pas probablement pas terminée avant 1995.

Les militants mohawks ne prévoient pas d'affrontements avec les diplomates canadiens à l'ONU cette année, comme cela avait été le cas l'été dernier au plus fort de la crise d'Oka, au Québec, mais ils en ont encore gros sur le cœur à l'égard des autorités québécoises et canadiennes.

Le représentant de Karonhia-hente, Dale Dione, affirmait même que les relations entre le Canada et la nation Mohawk se sont dégradées, puisqu'avant l'été dernier, a-t-il dit, «nos territoires n'étaient pas occupés par les policiers fédérale et provinciale», comme c'est le cas maintenant, une situation qui s'apparente selon lui à «des tactiques d'intimidation».

2 500 POINTS
OFFERTS, CETTE SEMAINE,
DANS LA PRESSE.

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

42705617

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688

CLUB *Multi points*

La Presse

LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ
AUSI EXCITANT!

JUSQU'À SAMEDI CHEZ SEARS...PRESQUE TOUT EST EN SOLDE!

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES POUR TOUTE LA FAMILLE

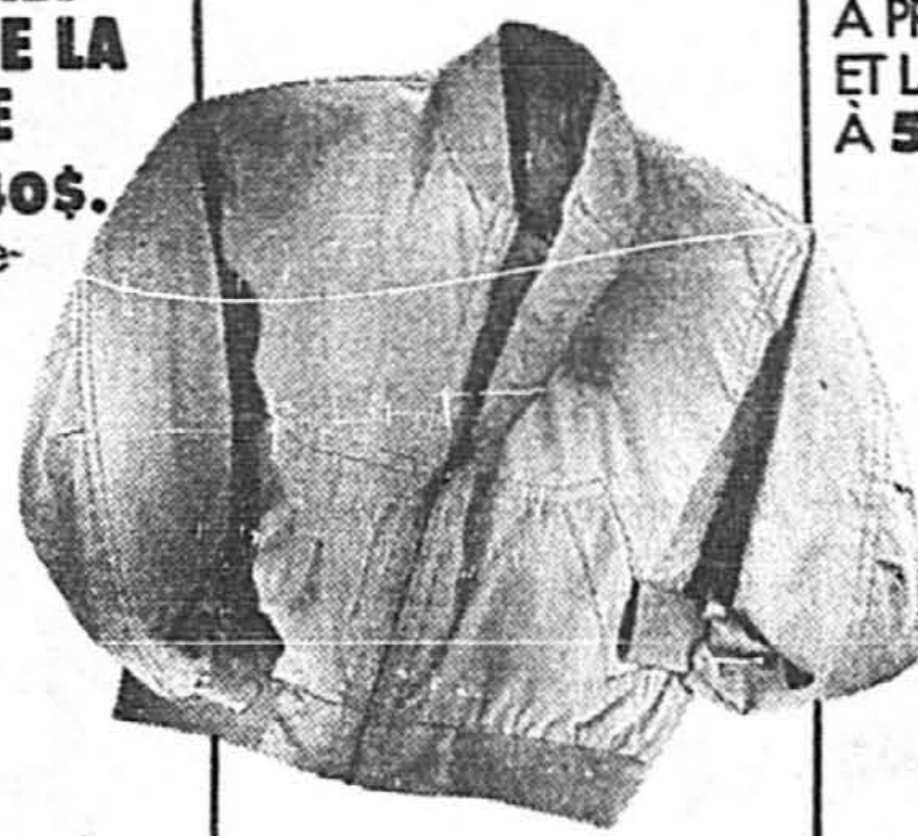
Rabais 10\$-40\$.

Liquidation de vêtements d'extérieur tout-aller pour hommes. Anorak, blousons longs ou courts. Coupe moyenne ou longue. Sears ord. 30\$-80\$. Maintenant Ch.

19,99\$-39,99\$
Habillés de la tête aux pieds à peu de frais...rien de plus simple. Liquidation de pantalons habillés pour les grandes occasions. Modèles choisis vendus ord. de 30\$ à 47,50\$. Maintenant, ch. **19,99\$ et 24,99\$**
Super! Sélection de cravates en polyester à seulement **4,99\$** ch., en plus d'un assortiment de cravates en soie à seulement **9,99\$** chacune. Les vêtements sport sont synonymes d'allure décontractée et nos prix vous rafraîchiront sûrement! Un vaste choix, des vêtements de marques réputées et de superbes couleurs...voilà les éléments essentiels d'une garde-robe tout-aller!

4\$-14\$

Liquidation de pulls! Pour jeunes hommes, modèles comprenant polos, chandails à encolure Henley ou ras du cou, débardeurs. Sergio ValenteSM... **24,99\$**. Pantalons amples, jeans avec ceinture pour jeunes hommes à des rabais de 14\$-25\$! Sears ord. 39\$-50\$. Tailles 28-38. Bout qu'à Nouvelle Dimension



6\$-14\$

McKIDSSM

©1991 McDonald's Corporation. McKids, Les Arches d'or McDonald's et les personnages McDonald's sont des marques de commerce de McDonald's Corporation.

Tous leurs personnages préférés sont présents pour l'école, les jeux ou tous les jours... maintenant à bons prix!



Séparables pour tout-petits comprenant une sélection de vêtements en tailles nouveaux-nés à 3X.

ACHETEZ UNE MONTRE CARDINAL À PRIX ORDINAIRE ET LA DEUXIÈME SERA À 50% DE RABAIS!



RABAIS 10\$ MONTRES MODE JACQUES FAREL

Moitié prix sur masseurs! Modèles avec accessoires ou de style 'corde'. Seulement **4,49\$**. Ord. 9,09\$-9,69\$. À **40% de rabais**, les fragrances sont encore plus en demande. L'Aïmant, Ciara, Lady Stetson, Chantilly et autres! Voici venu le moment de vous faire plaisir, ou de faire plaisir à une personne chère en vous procurant ces fragrances pour une occasion spéciale.

Idéal pour avoir les jambes douces cet été!

Économisez 30% sur des rasoirs Philips et Lady RemingtonSM choisis. Avec tout achat de 20\$ ou plus de fragrances, vous pouvez obtenir notre miroir de luxe pour maquillage pour seulement **10\$**.

ÉLECTROMÉNAGERS ET MEUBLES

RABAIS 150\$
Canapés et fauteuils choisis.

RABAIS 278\$ SUR ENS.

Laveuse et sècheuse 7 programmes de grande capacité.

Rabais 129\$.
Laveuse. Blanc. 268 240 250. Ord. 729,14\$. Ch. **599,99\$**

Rabais 149\$.
Sècheuse. Blanc. 288 281 250. Ord. 549,72\$. Ch. **399,99\$**

Rien que 159,99\$

sur micro-ondes compact 0,6 pi. cu. Rabais 20\$. Ord. 179,99\$. Série 228 286 160.

Ventilateur de plafond 36" à 20% de rabais. No 28031/2. Ord. 29,99\$. Seulement **23,99\$**. Ens. de matelas Posture MateSM III garantis pour 10 ans... maintenant à bas prix. 1 pl. **249,99\$**, 2 pl. l'ens. **289,99\$**, G 2 pl. Ens. **309,99\$**. **Détails en magasin. Caméscope 8 mm compact CanonSM E40. Ch. **999\$**

262\$

Ord. 449,99\$

Aspirateur traîneau 1100 watts à **187\$ de rabais**. 208 232 690.

Mobiliers de chambre à coucher des maîtres 4 pièces à rabais de 20\$ à 700\$. Tous les meubles pour chambre des jeunes sont à rabais de 20 à 40%! Tous les meubles audio-védo, vitrines, éléments muraux, tables à café et de bout sont à rabais de 10 à 25%.

RABAIS 10%*

Équipement audio fin de série de marques réputées...du modèle portatif à la chaîne complète.

Cafetière Proctor-SilaxSM 12 tasses. Seulement **23,05\$**. Rabais 10\$. Ord. 33,05\$.

Tondeuse à essence 20" seulement **229,99\$**. No 36103.

*Sur articles à prix ord. seulement.

OUTILS POUR LE BRICOLEUR

RABAIS 250\$

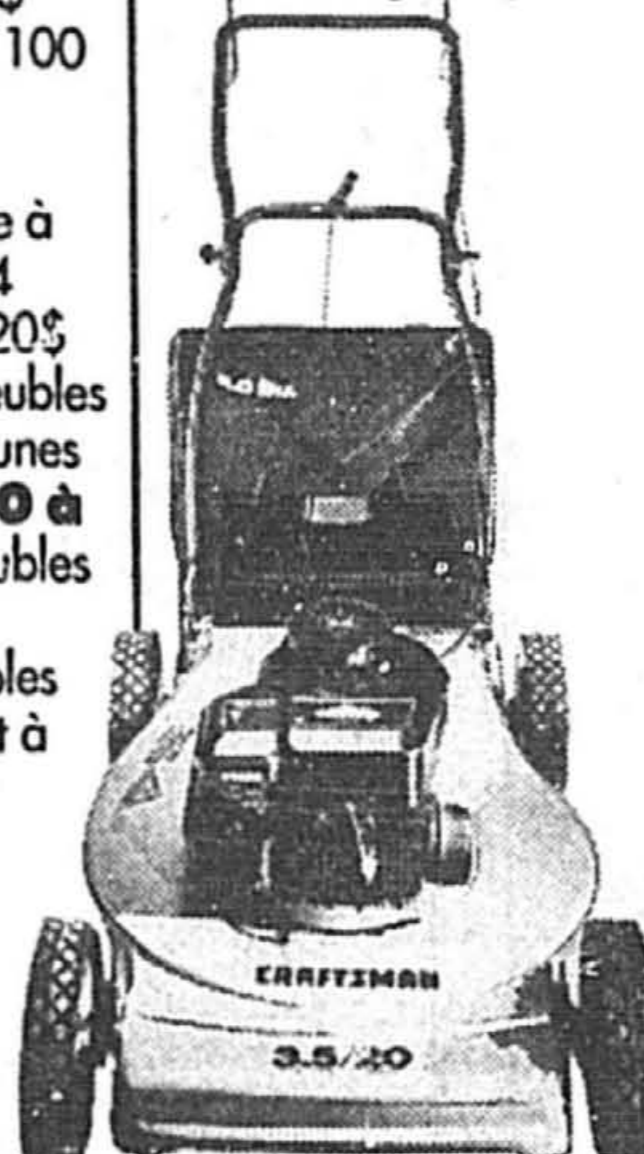
Scie à table 10" d'entrepreneur, modèle à courroie. No 27662. Ord. 979,99\$. Ch. **729,99\$**. Rabais 50\$.

Ponceuse à ruban. No 24222. Ord. 174,99\$. Ch. **124,99\$**. Rabais 20%.

Tous les meubles de patio à sangles en stock. Rabais 40\$.

Déshumidificateur 24 chopines (11,4 l). No 25924. Ord. 280,60\$. Ch. **240,60\$**

Un rabais de 104\$ sur barbecue-gril à gaz de 45 000 B.T.U. No 30776. Ord. 365,68\$. Ch. **260,74\$**



299\$

Tondeuse 3.5 HP, 20" à ensachage arrière. No 36143.

Les pare-douche Sears 1er choix à 2 panneaux sont à 100\$ de rabais. Nos 92362/72/92. Soyez au frais avec un ventilateur! TOUS les ventilateurs à prix ord. sont à **10% de rabais!** **RABAIS 40%** Teinture Défi climatSM pour parements, patios et clôtures. Ord. 28,90\$. 4 L. **17,34\$**



Peinture d'extérieur Défi climatSM. Rabais 50% sur latex mat satiné. Bidon 4 L. Rabais 40% sur autres fins. **Rabais 10\$** sur horloge d'atelier CraftsmanSM. Ord. 37,99\$. Ch. **27,99\$**. Profitez d'un rabais de 30% sur tous nos sacs de couchage en stock. Sur articles à prix ord. seulement.

Toutes nos tentes à prix ordinaires sont à rabais de 10\$ à 150\$. Conservez vos aliments au frais avec une glacière ColemanSM! Toutes nos glacières Coleman sont à **10% de rabais**. Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

PRESQUE TOUT...DES VÊTEMENTS POUR ENFANTS AUX MONTRES!
PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI LE 27 JUILLET 1991

Sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •

LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Étalé' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2851, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 378-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs et tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.